



cyberpresse.ca

LA PRESSE

JOHNNY CLEGG

FESTIVAL DE JAZZ
2500 MUSICIENS
380 CONCERTS
ARTS ET SPECTACLES, PAGE 1

HOCKEY
LES FLAMES
À UNE VICTOIRE
DE LA COUPE STANLEY
SPORTS, PAGES 2 ET 3

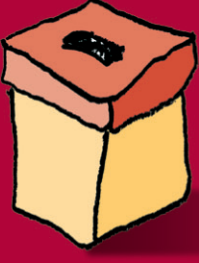
C 3

2

OLEG SAPRYKIN

ÉLECTIONS 2004

Enseignants, préparez vos bulletins... de vote!



La Presse publie aujourd'hui un grand jeu destiné à initier les élèves du primaire à tous les aspects d'une campagne électorale.
PAGE A13

Dans l'éventualité d'un référendum gagnant sur la souveraineté

HARPER CAUTIONNERA LA PARTITION DU QUÉBEC

JOËL-DENIS BELLAVANCE

HAMILTON — Un gouvernement conservateur dirigé par Stephen Harper appuiera les groupes réclamant la partition du territoire du Québec dans l'éventualité où une

majorité de Québécois votent en faveur de la souveraineté à l'occasion d'un référendum.

Partisan de la ligne dure à l'endroit du mouvement souverainiste au moment où il était député réformiste dans les années 90, M. Har-

per n'a pas hésité à réitérer son credo en matière d'unité nationale depuis le début de la campagne électorale. Incluant, ont confirmé ses collaborateurs hier, un éventuel morcellement du territoire québécois.

Au cours des deux dernières semaines, M. Harper a en outre réaffirmé son appui inconditionnel à la Loi sur la clarté adoptée par le gouvernement Chrétien, après que le

➤ Voir HARPER en A2

PROFILAGE RACIAL

Des avocats sonnent l'alarme

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

QUÉBEC — Le psychologue Emerson Douyon rentrait tranquillement chez lui. Il faisait noir. Et, malheureusement pour lui, le Montréalais était noir aussi...

« Dès que les policiers m'ont vu, ils m'ont suivi en auto jusqu'à temps que je tourne ma clé dans la serrure. C'était interminable. Mais je ne pouvais pas courir parce que j'aurais eu l'air de me sauver : la police ne pouvait pas croire qu'un Noir habitait Ville Mont-Royal. »

Devenu commissaire des droits de la personne, le Québécois d'origine haïtienne assénera des dizaines d'histoires semblables aux avocats réunis aujourd'hui à Québec, au congrès du Barreau. « Les Noirs, les Arabes et autres minorités sont arrêtés pour des raisons qui n'auraient jamais rien valu de tel à un Blanc. Les policiers les trouvent louches », résume le septuagénaire en entrevue.

Le phénomène — nommé « profilage racial » — est omniprésent à Montréal, mais les tribunaux refusent encore d'y croire, confirme l'ex-président de la Ligue des droits et libertés, M^e Noël Saint-Pierre. « La cour est pleine de dossiers qui n'auraient jamais dû s'y retrouver, dénonce-t-il.

➤ Voir AVOCATS en A2

Échauffourée sur les droits des gais



Il n'y a pas que Paul Martin et Stephen Harper qui s'affrontent sur la question des mariages entre personnes de même sexe. À Guelph, en Ontario, Bob Smyth, un militant pour les droits des homosexuels qui était venu embêter le chef conservateur (à droite sur notre photo) a dû esquiver les coups de bâton d'un partisan de M. Harper au cours d'une assemblée partisane. Nos informations en page A11.

Dumont décline l'offre des conservateurs

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, s'estime flatté par la proposition du député conservateur albertain Jason Kenney de lui con-

fier un ministère dans un éventuel gouvernement Harper, mais cela ne l'intéresse nullement. C'est du moins ce qu'il a fait savoir hier par l'intermédiaire d'un de ses collaborateurs, s'abstenant toutefois de rejeter la proposition lui-même de vi-

voix. « M. Dumont ne se sent aucun intérêt pour faire de la politique active sur la scène fédérale, et la prochaine campagne électorale à laquelle il participera sera à l'occasion des prochaines élections générales au Québec », a indiqué son

attaché de presse, Jean-Nicolas Gagné.

Selon le porte-parole, aucune démarche n'a été faite en ce sens auprès de Mario Dumont par

➤ Voir DUMONT en A2

Le directeur de la CIA rend son insigne

À cinq mois des présidentielles, sa démission est accueillie avec circonspection à Washington

MARC THIBODEAU

Évoquant des « raisons familiales », le directeur de la Centrale de renseignement américaine (CIA), George Tenet, a démissionné hier après avoir été la cible d'un feu roulant de critiques liées à l'absence d'armes de destruction massive (ADM) en Irak ainsi qu'à l'incapacité de son organisation de prévenir les attentats du 11 septembre 2001.

C'est le président George W. Bush lui-même qui en a fait l'annonce à Washington peu de temps avant de

partir pour l'Europe, indiquant qu'il avait été informé de la décision de celui qu'on appelait le « maître-espion » mercredi soir.

« Il a été un dirigeant fort et résolu à la tête de l'agence. Il a été un dirigeant fort dans la guerre au terrorisme. Et je le regretterai », a souligné le président, qui a refusé de répondre aux questions des médias présents.

Malgré les démentis d'un porte-parole de la Maison-Blanche qui a pris le relais pour affirmer que le président n'avait d'aucune manière « ré-

clamé » le départ du directeur de la CIA, âgé de 51 ans, sa sortie a immédiatement été décrite par plusieurs analystes comme un exercice de relations publiques mûrement réfléchi de l'administration américaine.

Sur les ondes de CNN, un ancien directeur de l'agence de renseignements, Stansfield Turner, qui était en poste durant l'administration de Jimmy Carter, a mis en doute l'explication officielle.

« Je pense qu'on le force à partir ou qu'il est utilisé comme bouc émissai-

re... Je ne pense pas qu'il abandonnerait le président Bush en pleine période électorale si le président ne lui avait pas demandé de le faire », a-t-il noté.

M. Tenet, qui sera remplacé dans l'intérim par John McLaughlin, directeur adjoint de la CIA depuis quatre ans, a voulu couper court aux spéculations hier, soulignant que sa démission, en vigueur à la mi-juillet, avait été « la décision la plus difficile » de son existence.

➤ Voir CIA en A8

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Michèle Richard a commis un délit de cuite.

SOMMAIRE

- Astrologie du jour AFFAIRES 12
- Bandes dessinées ARTS 8
- Bridge AFFAIRES 12
- Décès AFFAIRES 12 et 13
- Feuilleton ARTS 8
- Forum A 18 et 19
- Horaire télévision ARTS 6
- Loteries A 4
- Mots croisés ARTS 8 et SPORTS 12
- Mot mystère ARTS 8
- Observateur AFFAIRES 9
- Petites annonces AFFAIRES 2 et AFFAIRES 2

Météo

Ensoleillé, maximum 20, minimum 9, plus de détails en page SPORTS 16



Air Canada est maintenant le chef de file des bas tarifs aller simple pour toutes les grandes villes canadiennes et américaines. Seulement sur aircanada.com | Plus de choix, plus de flexibilité et davantage.

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Ou téléphonez à votre agent de voyages.

aircanada.com
.com c'est pas cher

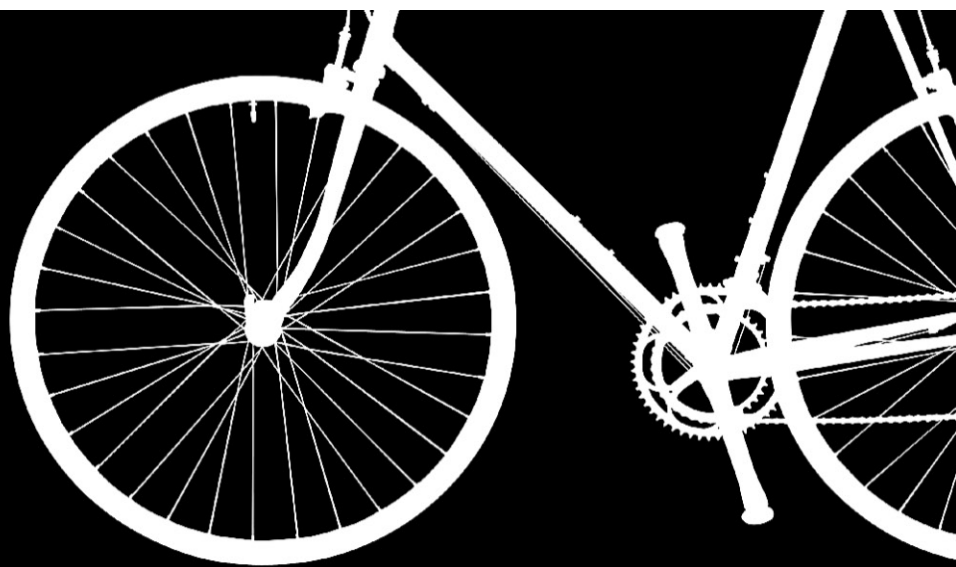


SUITES DE LA UNE

LE DÉFI CYCLISTE LA PRESSE!

Dans le cadre de la Féria du vélo qui se termine dimanche, *La Presse* a organisé cette semaine une course inusitée dans les rues de Montréal. Les participants devaient partir du marché Jean-Talon pour se rendre au coin des rues Peel et Sainte-Catherine. Seul hic, l'événement s'est déroulé en pleine heure de pointe. Lisez demain le récit palpitant de cette course enlevante.

À lire, demain, dans **LA PRESSE**



POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÈCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Harper cautionnera la partition du Québec

HARPER
suite de la page A1

chef du NPD, Jack Layton, eut promis la semaine dernière d'abroger cette loi si les néo-démocrates sont portés au pouvoir le 28 juin.

Il a aussi répété son opposition à toute déclaration unilatérale d'indépendance du Québec après un OUI, et il a soutenu que Paul Martin serait inapte à diriger le pays s'il n'en faisait pas autant durant la bataille électorale.

Interrogé hier par *La Presse* pour savoir s'il maintient toujours sa position selon laquelle le territoire du Québec peut être morcelé après une victoire du OUI dans un autre référendum, une position qu'il avait vigoureusement défendue après la bataille référendaire de 1995, M. Harper a d'abord tenté d'esquiver la question.

« Ce n'est pas nécessaire de discuter de ces questions hypothétiques. Je suis favorable à l'unité du Canada. Nous avons un gouvernement au Québec mené par M. Charest

qui est très engagé envers un Canada uni et j'espère que nous pouvons éviter ces débats qui nous divisent à l'avenir. Je me suis engagé à travailler avec M. Charest pour protéger les droits des provinces et pour assurer un Québec fort dans un Canada fort », a déclaré M. Harper.

Le chef conservateur a ensuite soutenu qu'il serait prêt à aborder cette délicate question si le Parti québécois reprend le pouvoir un jour et tient un troisième référendum sur la souveraineté. « Si le Parti québécois gagne le pouvoir, on pourra discuter de ces choses. Mais en ce moment, ce n'est pas nécessaire d'en discuter et j'espère que les Québécois continueront à appuyer des gouvernements fédéralistes », a-t-il précisé.

Toutefois, l'entourage du chef conservateur a certifié plus tard à *La Presse* que M. Harper restait fidèle à toutes ses positions énoncées en matière d'unité nationale, dont l'appui à la partition du territoire québécois si le camp souve-

rainiste devait remporter la prochaine bataille référendaire : « M. Harper n'a pas changé d'opinion, mais ce qu'il veut faire avant tout, c'est éviter qu'il y ait un autre référendum », a confié un de ses proches conseillers.

Depuis le début de la campagne, M. Harper s'est évertué à présenter une image modérée du Parti conservateur, né en décembre dernier de la fusion entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur. Il a courtoisé les électeurs du Québec en s'engageant à régler le déséquilibre fiscal, en se présentant comme le champion des droits des provinces et en promettant de faire de l'avenir du français au Québec et ailleurs au pays « une priorité nationale ».

C'est à l'opposé de l'image qu'il entretenait à l'époque du Parti réformiste. M. Harper a été un des premiers députés à Ottawa à affirmer que le Québec était aussi divisible que le Canada si la province se séparait un jour. Deux mois après la mince victoire du NON au

référendum de 1995 au Québec, celui qui était alors le critique constitutionnel du Reform Party a présenté un rapport en faveur de la partition du Québec. Il avait alors déclaré : « Le Canada a une obligation morale et légale envers les résidents du Québec qui veulent rester canadiens. »

Estimant que des collectivités de l'ouest de l'île de Montréal avaient le droit de rester attachées au Canada dans le cas d'une victoire des souverainistes, il avait ajouté : « Certains veulent aller aussi loin qu'une partition du Québec par bureau de scrutin mais, pour des raisons pratiques, on s'en tiendra aux territoires municipaux. »

L'année suivante, l'ancien premier ministre Jean Chrétien recrutait Stéphane Dion pour piloter la stratégie d'Ottawa en matière d'unité nationale. Les libéraux se sont largement inspirés de la pensée de M. Harper sur cette question avant de déposer la Loi sur la clarté.

« Pas pantoute dedans »

Jean Lapierre hausse les sourcils quand on lui rapporte que M. Harper persiste et signe sur la partition du territoire québécois. « Je ne m'embarquerai pas dans ce débat-là, on n'est pas du tout dans un scénario référendaire au Québec, explique le lieutenant de Paul Martin au Québec. Même M. Parizeau est caché, on n'est pas là-dedans *pantoute*. »

« Je ne suis certainement pas revenu pour parler Constitution, il n'y aucune demande constitutionnelle du Québec, aucun appétit pour cela à Ottawa. Je suis revenu pour *livrer la marchandise* au niveau économique et social. Pour la Constitution, j'ai déjà donné au bureau. Si M. Harper décide de rouvrir le dossier constitutionnel, je lui souhaite bonne chance », a déclaré M. Lapierre dans une entrevue à *La Presse*.

Avec la collaboration de Denis Lessard à Québec

Profilage racial: des avocats sonnent l'alarme

AVOCATS
suite de la page A1

Mais les avocats n'osent pas s'en plaindre aux juges. Les juges n'ont pas de contact avec l'univers de leurs clients ; ils les trouvent paranoïaques. Alors, les avocats ont peur d'empirer les choses. »

Spécialiste en immigration, l'avocat réfère des dizaines de causes à la Commission des droits de la personne. « Pour les jeunes des quartiers Saint-Michel ou de la Petite-Bourgogne, c'est tolérance zéro. La police leur colle des contraventions pour avoir jeté des cendres dans la rue, pour avoir craché, pour être descendu du trottoir ou pour s'être assis sur un bloc de béton... C'est absurde ! Ils veulent les repousser

de la zone. Ils les accusent de flâner. Mais les parcs, c'est fait pour flâner ! »

En un été, un jeune client a ainsi écopé de 1300 \$ de contraventions. « À quoi ça rime ? Il n'a rien fait de pire que les autres jeunes. » Dans le métro, continue l'avocat, les plaintes pleuvent encore plus souvent : « Pour les agents de la station Villa-Maria, trois Noirs, c'est un attroupelement. »

Le fusil sur la tempe

À la station Berri-UQAM, Natacha Thermitus a vécu pire encore. Après son cours de littérature, la future informaticienne de six pieds attendait tranquillement sur le quai. « Tout à coup, un policier m'a braqué son arme entre les yeux.

J'étais glacée de peur. J'espérais qu'il ne tirerait pas avant de voir qu'il faisait une erreur. Il est finalement parti. Personne n'a réagi. Je suis entrée dans le métro comme dans un rêve. »

Une autre fois, en sortant du bureau, la jeune femme a presque été arrêtée dans un parc. « Il faut que je me tienne plus tranquille que les autres. Dès qu'il se passe quelque chose de trouble, c'est moi qui risque d'être ciblée. »

Excédés, des Noirs ont quitté des quartiers chauds par la banlieue. « Mais ils sont vus comme des intrus, constate M^e Saint-Pierre. Un jeune démenagé dans le West Island a été interpellé en attendant l'autobus. La police lui a dit : Qu'est-ce que tu fais ici, toi ? »

À Châteauguay, des adolescents sont sans cesse suivis en rentrant de l'école. « L'autre jour, leur mère m'a dit : C'est rendu que mon fils, dès qu'il voit une voiture de police, il commence à bouillir. »

Pour l'avocat, la police a tout faux. « Quand les jeunes atteignent ce stade, ça dégénère. Et là, ça devient beaucoup plus complexe. Il peut y avoir des agressions physiques, de vrais crimes. Après, on y voit la preuve qu'ils sont plus violents. Mais au départ, il n'y avait rien... »

« Quand on dit que les immigrants commettent plus de crimes, c'est aussi parce qu'on les surveille de façon démesurée. C'est sûr qu'on attrape moins les Blancs de banlieue dans leurs sous-sol... »

Et ailleurs ? Aux États-Unis, les

spécialistes de la lutte contre la drogue ciblent depuis des décennies les Noirs conduisant des voitures de sport. Une technique qu'ils auraient enseignée à la Gendarmerie royale du Canada. Chose certaine, le profilage racial existe : sur l'autoroute et ailleurs, conclut la Commission des droits de la personne, dans un rapport publié l'an dernier.

Au Québec, les routes sont sûres, précise M^e Saint-Pierre. « Mais à d'autres égards, c'est pire », dit-il, pressé de voir le Barreau et les tribunaux faire quelque chose.

Parce que malgré les beaux discours, le problème s'étend : « Depuis le 11 septembre, c'est devenu le cauchemar d'autres groupes : des Arabes et de tous ceux qui leur ressemblent... »

Dumont décline l'offre des conservateurs

DUMONT
suite de la page A1

quiconque au Parti conservateur, et si une demande formelle était formulée, « la réponse serait non ».

« La dernière fois qu'il y a eu un contact entre M. Dumont et le chef conservateur Stephen Harper, c'est lors du congrès de direction du Parti conservateur. M. Dumont l'avait appelé pour le féliciter de son élection à la direction », a rappelé M. Gagné dans une mêlée de presse.

Le porte-parole du chef de l'ADQ reconnaît néanmoins que cette formation politique est plus proche des conservateurs que des libéraux de Paul Martin qui, selon eux, ne représentent pas la solution à la situation du Québec. D'ailleurs, comme nous l'indiquions hier dans *La Presse*, certains organisateurs adéquistes sont engagés activement dans la campagne électorale du Parti conservateur.

Si Mario Dumont était absent de l'Assemblée nationale hier, ce n'est pas parce qu'il était allé rencontrer les représentants du Parti conservateur. « Il prenait part à des activités dans la région de Montréal, prévues depuis longtemps et qu'il était difficile de décommander », a expliqué son porte-parole.

De son côté, Stephen Harper s'est montré prudent quant à une éventuelle participation de M.

Dumont à un gouvernement conservateur. « Je crois que M. Dumont serait un atout peu importe où il oeuvrerait en politique. (...) J'ai l'intention de faire élire notre équipe et nos candidats au Qué-

« Je crois que M. Dumont serait un atout peu importe où il oeuvrerait en politique. »
— Stephen Harper

bec. J'espère que j'aurai beaucoup de choix parmi nos candidats et nos députés québécois après ces élections. Je ne veux pas spéculer sur d'autres scénarios pour le moment », a-t-il dit.

C'est dans l'éventualité où aucun conservateur ne serait élu au Québec que le scénario Dumont prendrait toute sa force. Et également celui voulant que le premier ministre aille chercher certains de ses ministres au Sénat, faute de députés en Chambre.

En 1979, c'est ce qu'avait fait le nouveau premier ministre conservateur Joe Clark avec les sénateurs tories Martial Asselin et Jacques Flynn. Robert René de Cotret aussi avait été appelé à faire partie du gouvernement sans avoir été élu.

Devant l'hypothèse que Stephen Harper puisse faire appel à lui pour former son cabinet, le séna-

teur conservateur Jean-Claude Rivest peine à s'empêcher de rire. « C'est non, jamais, jamais, jamais. Ce n'est pas dans mon plan de carrière. Je suis d'ailleurs en désaccord avec l'immense majorité des politiques de M. Harper. »

M. Rivest désapprouve les positions des conservateurs sur le mariage gai et l'avortement, sur l'Irak, l'accord de Kyoto, les questions d'éthique, la peine de mort et l'avortement.

Il qualifie de politique-fiction l'appel du pied des conservateurs à l'endroit de Mario Dumont. L'appui aux libéraux « est plus solide qu'il n'en a l'air. Pour l'intérêt de la campagne, il fallait une course, mais les gens, en fin de compte, quand ils auront à choisir qui sera le patron entre Martin ou Harper, ils vont choisir Martin », a conclu l'ancien alter ego de Robert Bourassa.

Avec Joël-Denis Bellavance et Denis Lessard

ACTUEL

SI LA TENDANCE SE MAINTIENT...

Tous les jours dans **LA PRESSE**

LIMELIGHT

©2003 PIAGET



PIAGET
Genève

Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

3231382

Seulement 15 inspecteurs pour 1718 services de garde

Garderies et centres de la petite enfance ne sont visités qu'une fois tous les 18 mois

LOUISE LEDUC

Les 1718 services de garde du Québec ne sont inspectés par le ministère de la Famille qu'une fois aux 18 mois en temps normal. Qu'ils ne soient que 15 inspecteurs à veiller à la sécurité d'autant de lieux apparaît insuffisant, estime Jonathan Valois, porte-parole de l'opposition à Québec en matière de famille et d'enfance.

Selon lui, il est d'autant plus nécessaire de songer à augmenter le nombre d'inspecteurs que le gouvernement entend essentiellement créer de nouvelles places en garderie privée plutôt qu'en centres de la petite enfance, « alors que c'est le réseau privé qui suscite chaque année le plus de plaintes ».

La question des inspections est

particulièrement d'actualité après cette enquête toute chaude de l'Institut de la statistique du Québec qui n'attribue qu'une note passable au réseau à la suite d'heures d'observations directes dans 900 services de garde : les éducatrices omettraient régulièrement de se laver les mains entre les changements de couches, les installations ne seraient souvent pas sûres, etc.

Le 30 avril, Carole Théberge, ministre déléguée à la Famille, expliquait à l'Assemblée nationale qu'une visite d'inspection se fait dans les six mois suivant la délivrance d'un permis à un service de garde et dans les six mois précèdent le renouvellement d'un permis. Le permis est bon pendant trois ans.

« Les CPE reçoivent en général la visite d'un inspecteur aux 18

mois », résume Diane Vandy, vice-présidente de l'Assemblée québécoise des Centres de la petite enfance.

Dans le milieu, les conclusions de l'étude dirigée par l'Institut de la statistique du Québec n'ont pas été décriées. Tout au plus a-t-on regretté qu'elle ait été menée trop tôt, entre 2001 et 2003. « Cette étude n'aurait pas dû être faite à l'époque où nous en étions encore à développer le réseau, croit M^{me} Vandy. On a dû se retrousser les manches pour vite créer des places, on l'a fait, et maintenant, on doit se retrousser les manches pour améliorer les services, comme nous y invite l'étude. L'embauche massive d'éducatrices en quelques années a fait en sorte qu'on s'est retrouvé avec des directions de service de garde sans expérience et avec des éducatrices

fraîchement sorties du cégep. »

Le vérificateur général du Québec a été le premier à sonner l'alarme en 1999 sur la croissance précipitée des services de garde. « Le ministère exerce rarement les pouvoirs qui lui sont conférés, peut-on lire dans le rapport 1998-1999. Ainsi, il tarde à prendre position quant à la surtarification qui a cours dans certains services de garde, à révoquer les permis de ceux qui ne satisfont pas aux exigences légales ou encore à agir lorsque d'autres opèrent sans permis. Sans plus de mesures coercitives, les fautifs ou les illégaux continuent leurs activités sans se soucier du ministère. Le ministère tarde aussi à s'assurer de la qualité des services offerts aux enfants. »

Les rapports qui se succèdent évoquant une qualité très moyenne du réseau — notamment celle de

l'Institut de la statistique du Québec faite à partir d'observations directes et celles de trois chercheurs de l'Université de Montréal et de l'UQAM, dont Richard E. Tremblay — portent à croire que le portrait n'a pas tellement changé depuis.

Au surplus, aucun CPE ni garderie n'a été contraint par le Ministère de fermer ses portes de façon permanente depuis les 10 dernières années.

Aussi bien le Parti québécois, par l'entremise de M. Valois, que le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ont indiqué à *La Presse* qu'il revient d'abord et avant tout aux parents de veiller à la qualité de leurs services de garde, particulièrement dans la mesure où ils sont invités à siéger au conseil d'administration de leur CPE.



Bud Peto et Lloyd Kenyon sont venus célébrer le 60^e anniversaire du débarquement en Normandie. Ils contemplent l'horizon, devant le centre canadien de Juno Beach.

PHOTO ANDY CLARD, REUTERS ©

LES 60 ANS DU JOUR J

Les vétérans reprennent la côte normande

ANDRÉ DUCHESNE
ENVOYÉ SPÉCIAL

COURSEULLES-SUR-MER — Mardi soir, lorsque le commandant du vol 870 d'Air Canada à destination de Paris a souligné la présence à bord de plusieurs anciens combattants du débarquement en Normandie, plusieurs passagers ont spontanément et chaleureusement applaudi.

Ils étaient aisément identifiables, ces anciens combattants canadiens qui, au début de l'âge adulte, quand ce n'était pas à la fin de l'adolescence, sont partis à la conquête des plages normandes en ce matin du 6 juin 1944. En dépit de leurs 80 ans bien sonnés, ils arboraient des sourires de gamin. L'un d'eux portait fièrement une casquette sur laquelle on pouvait lire *D-Day*. Un autre, à la démarche chaloupée, racontait à une agente de bord ce que serait son — très chargé — programme des prochains jours.

Une fois à Paris, ce n'est pas un petit retard dans la réception des bagages pour « cause de ralentis-

sement de grève » qui allait les arrêter. Au contraire, le voyageur avait l'impression de les voir arriver de partout. Des Canadiens, des Américains, des Anglais, accompagnés de jeunes militaires actuellement en service. Direction : la Normandie, pour les célébrations du 60^e anniversaire dont l'apogée aura lieu dimanche en présence de 17 chefs d'État.

Plus on s'approchait des plages du débarquement, plus on sentait cette fébrilité dans l'air, tant chez les anciens combattants que chez les Français de la rue, visiblement réjouis eux aussi de ce grand rassemblement qui est, admettons-le, bon pour les affaires.

À Courseulles-sur-Mer, une des petites bourgades libérées par les Canadiens dans les premières heures suivant la grande offensive, les rues coulent sous les drapeaux canadiens, mais aussi français, américains, anglais, notamment. Des commerçants ont décoré leur vitrine des mots « Bienvenue à nos libérateurs ». L'un d'eux, pharmacien, a même décoré sa vitrine d'une micro-ex-

position d'instruments chirurgicaux et autres objets de soins de santé utilisés durant la guerre.

Seul sur un banc, rue du Quai des Alliés, dans le petit port de Courseulles, Walter Sorokopas, membre du premier bataillon canadien de parachutistes, qui a sauté le 6 juin dans le secteur anglais Sword, entame une généreuse portion de frites, bien heureux d'avoir enfin remis les pieds en Normandie après toutes ces années.

« Je meurs de faim », lance-t-il avec toute l'énergie de ses 83 ans lorsque *La Presse* lui demande quelques minutes d'entrevue. L'homme n'avait jamais eu l'occasion de revenir, non pas par crainte ou par écoeurement, mais pour des raisons purement familiales. « Lorsque notre armée a conquis la Hollande, j'ai rencontré une femme de ce pays, que j'ai mariée. Nous avons eu cinq enfants. Après la guerre, je suis bien allé 25 fois en Hollande, mais essayez donc, vous, de faire d'autres plans lorsque vous avez cinq enfants ! »

Résidant de Windsor en Ontario,

M. Sorokopas est tout endimanché. Il porte le béret, le manteau et l'insigne de son bataillon. Il espère bien retrouver ses potes parachutistes, dont une trentaine doivent se rendre en Normandie. « On s'est donné rendez-vous hier à Caen, mais je ne les ai pas trouvés. Vous savez comment c'est », lance-t-il en mimant le geste du bon buveur et en s'esclaffant. Il dit reconnaître les fortifications allemandes. « Avec tous les efforts nécessaires pour les prendre, on peut difficilement les oublier. »

Un peu plus loin sur un autre banc, Jean semble perdu dans ses réflexions. L'homme de 70 ans ne veut pas décliner son nom de famille. « C'est Jean de Caen », propose-t-il.

Sa jeunesse, il l'a passée au Havre, un port lourdement bombardé par les Alliés durant des semaines. « On entendait d'abord les sirènes puis le bruit des moteurs des avions. Les femmes et les enfants couraient aux abris. Je suis moi-même resté terré durant tout un mois. Par contre, plusieurs hommes qui avaient fait la guerre

1914-18 refusaient catégoriquement de s'y rendre. »

« Je viens flâner et ressentir cette atmosphère qui règne ici, ajoute-t-il. Ce que nous avons vécu est quelque chose d'assez fort. Vous savez, à Caen, tous les premiers jeudis du mois, on teste l'alarme. Or, les dernières fois, ça coïncidait avec le passage des avions. L'effet était spécial. »

Une dame passe avec mari et enfant.

— Tous ces morts, pourquoi maman ? demande la petite fille.

— Tu demanderas à ton professeur, réplique la dame.

Le trio passe. Partout dans les rues, des adeptes inconditionnels roulent à bord de leur jeep, en tout point semblable à ceux des militaires américains durant la Deuxième Guerre mondiale. De l'autre côté du canal, au centre canadien Juno Beach, des dizaines de personnes s'affairent à monter la scène et les gradins où auront lieu les cérémonies officielles.

Pour l'instant, les plages sont assez calmes. Mais elles seront bientôt envahies encore une fois.



YVES BOISVERT

La nomination des juges

Sur les neuf sièges que compte la Cour suprême du Canada, deux sont présentement vacants : deux juges provenant de l'Ontario, Louise Arbour et Frank Iacobucci, ont annoncé cet hiver qu'ils quittaient la Cour. Ils n'ont toujours pas été remplacés. Un troisième juge de la Cour suprême, John Major, de l'Alberta, quittera son poste l'automne prochain.

Ce qui signifie que le tiers des juges de la plus haute cour au pays seront remplacés d'ici Noël. Aux États-Unis, ce genre de chose, qui n'arrive à peu près jamais, provoquerait un débat politique furieux. Voici en effet une occasion exceptionnelle d'influencer le droit, en même temps que la politique et donc la vie des gens.

À l'heure où la Cour suprême décide de la légalité du suicide assisté, de la validité de la loi électorale, de l'acceptabilité des politiques sociales, comme par exemple la hauteur des prestations d'aide sociale, à l'heure, en fait, où il ne fait plus de doute que la Cour suprême est un acteur politique majeur au pays... nous n'avons toujours aucun mode de nomination ou de confirmation des candidatures.

Quand les Américains ont décidé de donner au président le pouvoir de nommer les juges de la Cour suprême, ils ont voulu que ce pouvoir extraordinaire soit balisé. Ainsi, le Sénat américain, qui compte 100 élus représentant les 50 États, doit confirmer ces nominations. Entre 1789 et

1992, sur 142 nominations à la Cour suprême, le Sénat en a rejeté 28.

Ici ? Ici, rien. On se fie benoîtement à la « tradition ». Tradition non écrite selon laquelle les divisions politiques sont moins marquées et les premiers ministres n'essaieraient pas de modeler la Cour suprême idéologiquement. Et selon laquelle les candidats sont toujours excellents — ce qui est très discuté.

Il n'est pas aisé de discerner dans les sept nominations de Brian Mulroney et les six de Jean Chrétien un projet idéologique précis quant à l'interprétation de la Charte des droits, par exemple. Les deux ont nommé des juges fortement interventionnistes et relativement conservateurs. Et à quelques exceptions près, les candidats nommés par l'un auraient pu l'être par l'autre.

Mais cela n'est pas dû à la vertu du système de nomination — qui n'existe pas. C'est le fait simplement de la tradition politique canadienne du moment, qui est de gouverner autour du centre. Brian Mulroney, à proprement parler, n'était pas un premier ministre « conservateur » : il était opposé à la peine de mort, pas hostile à une présence de l'État dans l'économie et résolument en faveur du système de santé publique, pour ne donner que quelques exemples.

Qui dit que les choses en resteront là ? Il y a, dans l'entourage des conservateurs albertains en particulier, plusieurs personnes qui dénoncent

« l'activisme judiciaire », c'est-à-dire cette tendance des juges à limiter les pouvoirs du Parlement, à annuler des lois et, au fond, à façonner le droit selon leur idéologie, sans rendre de comptes. Le professeur Ted Morton est un de ceux-là. Soyons assurés qu'il y aura de fortes pressions sur Stephen Harper, s'il est élu, pour nommer des juges « non activistes ».

La question n'est pas de savoir si cela serait une mauvaise ou une bonne chose. Elle est de savoir comment il se fait qu'aucun mécanisme formel ne soit prévu pour sélectionner ces candidats ou faire approuver leur choix par les élus.

Il est temps, grand temps, qu'un mode de nomination formel soit établi. Qu'un comité crédible et connu de tous sélectionne à tout le moins une très courte liste de candidats. En Israël, un tel comité choisit *tous* les juges du pays lui-même et les politiciens n'ont pas de choix.

Le mois dernier, un comité de la Chambre des communes a proposé de nommer un « comité consultatif » pour la Cour suprême. Il serait formé d'un député de chaque parti reconnu, de juges, de représentants des gouvernements provinciaux, d'avocats et de personnes du public. Il dresserait une « courte liste » de candidats. À la suite de la sélection d'une des personnes retenues, le ministre de la Justice ou le président de ce comité viendrait justifier la nomination devant le comité de la Justice de la

Chambre des communes.

Ce serait un début. Début qu'il faut rayer, bien entendu, vu que la Chambre vient d'être dissoute. Mais il ne fait pas de doute qu'il y a un consensus : le statu quo agonise.

////////////////////

Au fait, il est grand temps de revoir le processus de nomination de *tous* les juges. Cour d'appel, Cour supérieure, Cour du Québec, juges en chef, etc.

Il n'y a actuellement que des processus de tamisage, tant à Québec qu'au niveau fédéral, pour les cours inférieures. C'est mieux qu'avant, puisqu'à tout le moins, les candidats doivent avoir été jugés recommandables. La magistrature au Canada est certainement d'une qualité générale très bonne. Mais la « qualité générale » ne veut pas dire grand-chose. Vu leur niveau de responsabilité, leur sécurité et leur pouvoir, les juges doivent tous être excellents. Le système actuel, totalement opaque, ne garantit pas que les meilleurs seront toujours choisis. « Il manque de crédibilité », reconnaissait carrément le juge en chef de la Cour d'appel, Michel Robbert, hier, au congrès du Barreau du Québec, ce qui n'est pas un mince aveu.

Les listes de candidats « aptes » sont suffisamment longues pour permettre de nommer les juges suivant les préférences politiques ou partisans, ce qui se fait abondamment.

Rien ne force le pouvoir politique à nommer les candidats exceptionnels. Le consensus, là aussi, est puissant.

Le seul fait que le Barreau du Québec ait tenu un débat à son congrès sur ce sujet traditionnellement — et absurde — tabou est une nouvelle.

Plus personne ne prétend sérieusement que le système actuel est acceptable. N'est-ce pas là un enjeu démocratique de première importance, en un mot un formidable sujet de discussion pour une campagne électorale ?

La Cour suprême a décidé que la rémunération des juges au Canada doit être déterminée par un comité indépendant. Cela au nom de l'indépendance judiciaire. Quand le gouvernement ne donne pas l'augmentation décrétée, il agit de manière inconstitutionnelle, a dit la Cour.

Mais à ce compte-là, comment accepter qu'une décision encore plus importante que le salaire, le choix du juge lui-même, soit prise sans transparence, sans indépendance, sans garanties ?

En fait, le système actuel de nomination, qui n'est pas apolitique, est profondément inconstitutionnel, étant une atteinte beaucoup plus grave à l'indépendance des juges.

Indépendance qui n'est pas faite pour les juges, mais pour dégager la justice des influences extérieures, et, finalement, protéger le citoyen.

EN BREF

Arrêt de travail des cols bleus de Verdun

Les cols bleus de l'arrondissement de Verdun ont refusé de rentrer au travail, hier matin, pour protester contre la suspension d'un de leur confrère. L'arrondissement de Verdun a imposé des sanctions disciplinaires à 16 cols bleus pour des moyens de pression effectués la semaine dernière. Les cols bleus avaient alors échangé des véhicules municipaux entre différents arrondissements de la métropole. En fonction de leur dossier personnel, ces 16 employés ont reçu des suspensions variant d'une journée à 20 jours. Environ 80 employés ont refusé de travailler hier au moment où un col bleu « purgeait » une première journée de suspension. Ceux-ci sont toutefois retournés au travail vers 11 h. Le directeur de l'arrondissement, Gilles Baril, prévient que de nouvelles mesures disciplinaires seront prises à l'encontre des grévistes. Les négociations entre la Ville de Montréal et le syndicat des cols bleus regroupés pour adopter une nouvelle convention collective sont présentement au point mort. La Presse

L'antisémitisme à Québec inquiète le Congrès juif

La profanation du cimetière juif du boulevard René-Lévesque, à Québec, survenue dans la nuit de mardi à mercredi, inquiète le Congrès juif canadien. « Il y a une augmentation des actes antisémites au Canada depuis quelques années. À Québec comme dans les grandes villes », dit président de la section québécoise du Congrès, Jeffrey Boro. Selon lui, le conflit au Proche-Orient serait à l'origine de cette hausse d'actes violents. L'enquête de la police de Québec suit son cours, mais rien n'indique pour l'instant qu'il s'agit d'un acte antisémitique. « Bon an, mal an, chaque cimetière reçoit une dizaine de plaintes d'actes de vandalisme », affirme Jean Mainguy, de la police de Québec. Le Soleil

Enquête réclamée sur la police de Montréal

Des organisations de défense des droits réclament qu'une enquête indépendante soit conduite à propos d'une présumée affaire faisant présentement l'objet d'une enquête interne de la police de Montréal. Il s'agit d'une investigation sur des incidents disgracieux impliquant des supérieurs et des recrues de la police qui se seraient produits lors d'une fête tenue en février, où l'alcool coulait à flots. Certaines candidates auraient alors été invitées à se dévêtir, à défaut de quoi leur candidature pour devenir agent double n'aurait pas été retenue. Yves Manseau, qui dirige le Comité contre les abus de pouvoir, déplore que de tels comportements dans la police découlent d'une sous-culture fréquemment constatée au sein d'organisations policières, qui se traduit, d'après lui, par des abus de pouvoir et du machisme. La Presse

LE 31

UN CADEAU EXCLUSIF
POUR PAPA LE 20 JUIN

Le pull coton teint au spray 39.⁹⁵

Le tricot côtelé prend un coup de jeune avec l'arrivée d'une nouvelle génération de textures... la couleur appliquée à la bonbonne sur un pull blanc, joue le grand jeu des effets changeants et contrastants avec les rayures aux manches, le chiffre au bas. Bleu, rouge, jaune, vert, orange, noir.
P.m.g.tg.ttg. Rég. 65.00

simons

ACTUALITÉS

Mamannnnnnnn!



PHOTO IVANOÏH DEMERS, LA PRESSE ©

Les travailleurs du centre-ville ont eu droit à tout un spectacle hier matin : à 8 h, le cascadeur Stéphane Lefebvre s'est jeté du haut de la tour Carrefour Industrielle Alliance. Il n'a mis que quelques secondes pour franchir les 45 mètres qui le séparaient du sol. Sa chute a été graduellement amortie par un câble d'acier auquel il était attaché et qui se déroulait d'un camion garé rue Metcalfe. Le câble passait par une poulie suspendue à une immense grue. La cascade a été réalisée pour faire la promotion d'une boisson gazeuse populaire.

Citoyens d'Outremont et de Blainville déboutés en cour

Les trains puent et font du bruit, il faut vivre avec!

BRUNO BISSON

La Cour supérieure a débouté coup sur coup, la semaine dernière, deux groupes de résidents d'Outremont et de Blainville en rejetant leurs requêtes en recours collectif contre les nuisances produites par des entreprises ferroviaires.

Dans une décision datée du 27 mai, le juge Jean-Guy Dubois a rejeté la requête d'un groupe de riverains de la gare de triage du Canadien Pacifique (CP) dans l'arrondissement d'Outremont.

Au nom de centaines de riverains vivant dans un quadrilatère formé par la gare de triage et les rues Hutchison, Van Horne et Ducharme, un résident de la rue Ducharme réclamait 10 000 \$ par personne aux compagnies Genesee Rail One et Chemins de fer Québec-Gatineau, en plus du CP, en raison du bruit et des odeurs provenant de la gare où transitent chaque jour des dizaines de convois ferroviaires.

Bruit et odeurs

Que les opérations ferroviaires d'une gare de triage fassent du

bruit et dégagent des odeurs d'huile insupportables par moments, tout le monde peut en convenir, y compris les entreprises du rail. Mais dans cette affaire, le juge a surtout retenu qu'une grande partie des résidents était responsable de ses turpitudes.

La gare de triage d'Outremont est en service depuis 100 ans. Ce n'est qu'à la fin des années 90 que l'ancienne ville d'Outremont a modifié le zonage et permis la construction de condos dans une zone plus rapprochée des voies ferrées, qui avait toujours servi de zone tampon entre la cour et les résidences.

« Comment alors ne pas prétendre que le requérant et les membres de son groupe ont été téméraires en pensant qu'en acquérant un immeuble situé non loin d'une cour de triage d'une compagnie ferroviaire, il n'y ait pas présence de bruit qui puisse leur causer des inconvénients ? » s'interroge le juge Dubois.

« Le Tribunal considère que c'était une situation prévisible et normale de penser qu'ayant décidé d'habiter dans une zone près des opérations ferroviaires, il était tout à fait normal de s'atten-

dre à avoir des inconvénients et du bruit », conclut-il, en écorchant au passage les autorités municipales qui ont laissé des résidences se construire aussi près d'un site industriel bruyant et polluant.

Décision similaire la veille

La veille, le juge Jean-Jacques Croteau avait rejeté une requête des « Voisins du train de banlieue de Blainville », qui réclamaient au CP et à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) des dommages de 5000 \$ pour chaque année d'exploitation du train de Blainville, qui roule depuis 1998.

Dans cette cause, la preuve n'a pas démontré que tous les résidents potentiellement concernés par le recours subissaient des inconvénients réels, et si ceux-ci étaient comparables d'une maison à l'autre, condition sine qua non à l'exercice d'un recours collectif.

« Il est reconnu que le train fait du bruit et peut causer des vibrations, écrit le juge Croteau. Est-ce que cela peut être un inconvénient, une nuisance et un trouble de voisinage pour chacun des membres ? La réponse est non. »

Un test d'ADN trahit un prédateur sexuel... en prison

MARCEL LAROCHE

Des échantillons d'ADN auraient permis à la police de Montréal d'élucider une série de crimes violents commis sur son territoire en 2003, dont l'assassinat d'une vieille dame de 73 ans et plusieurs agressions sexuelles qui seraient l'oeuvre d'un seul et unique individu.

Et c'est de sa cellule du pénitencier de Cowansville, où il purge une peine d'emprisonnement pour vol qualifié, que Stéphane Harding a appris qu'il était le principal suspect dans plusieurs dossiers de violence traités par les policiers de la Division des crimes majeurs du SPVM.

Sans lui dévoiler tous les dessous de l'enquête, les policiers ont informé ce Montréalais de 33 ans qu'il avait été trahi par un test sanguin prélevé peu de temps après qu'il eût reconnu sa culpabilité à une double accusation de vol qualifié

(il avait alors bousculé deux jeunes femmes pour leur dérober leurs sacs à main) survenu rue Alma, à Montréal, le 31 octobre 2003.

Prédateur sexuel

Fait pour le moins intrigant, à cette même époque, Marcella Paolucci, une retraitée de 73 ans, était attaquée par un individu alors qu'elle regagnait paisiblement son domicile de la rue Casgrain, dans le nord de la métropole, non loin de la rue Alma. Moins de 24 heures plus tard (toujours à la fin d'octobre 2003), une femme de 44 ans était battue et agressée sexuellement dans les toilettes d'un bar du boulevard Saint-Laurent. Malgré la gravité de ses blessures, cette dame a survécu, tandis que la septuagénaire est demeurée à l'hôpital jusqu'à sa mort le 2 avril 2004.

Entre-temps, les enquêteurs du SPVM avaient été informés du fait que les échantillons d'ADN préle-

vés sur les lieux du meurtre de Marcella Paolucci correspondaient avec ceux de Stéphane Harding, et que les résultats étaient identiques dans quatre dossiers d'agressions sexuelles.

Pour la police, Harding devenait donc le dangereux prédateur sexuel qui avait agressé, battu et terrorisé au moins quatre Montréalaises de 18 à 58 ans, entre le 4 juin et le 31 octobre 2003.

Une autre étape de cette enquête policière a donc été franchie quand Harding a été ramené du pénitencier de Cowansville, hier, pour comparaître devant la juge Isabelle Rheault, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

Inculpé de meurtre non prémédité et de quatre chefs d'accusation d'agressions sexuelles, Harding a aussitôt repris le chemin de la prison en attendant son enquête préliminaire fixée au 12 juillet, à Montréal.

Dispute en cour entre un gai et deux lesbiennes à propos d'un poupon

CHRISTIANE DESJARDINS

Un homme gai qui affirme avoir formé le projet commun avec une lesbienne d'avoir un enfant et lui avoir donné son sperme s'adresse aux tribunaux dans l'espoir de se voir reconnaître comme le père de l'enfant.

Sur le certificat de naissance de la fillette née en juillet 2003, ce sont les noms de la mère biologique et de sa conjointe qui apparaissent comme étant ceux des parents de l'enfant. L'homme allègue avoir eu des contacts fréquents et continus avec la fillette depuis sa naissance, jusqu'à ce que les deux femmes lui en interdisent l'accès. Celles-ci soutiennent que l'homme n'est qu'un donneur génétique et qu'il n'a aucun droit sur l'enfant.

Une première victoire

Récemment, l'homme de 44 ans a remporté une première victoire judiciaire lorsque la juge Suzanne Courteau, de la Cour supérieure, lui a accordé des droits d'accès à l'enfant. Sans se prononcer sur le fond du litige (la cause sera entendue à l'automne), la juge a estimé que l'enfant était le fruit d'un projet commun aux deux. Ils en parlaient depuis plusieurs années, ils sont allés ensemble à la clinique de fertilité pour l'insémination, et l'homme a été impliqué auprès de l'enfant par la suite, bien qu'il n'ait jamais résidé sous le même toit que lui.

Des amis...

Il appert que l'homme et la femme étaient des amis depuis 1991. En 1998, bien qu'ils aient été homosexuels, ils sont sortis ensem-

ble pendant environ un an, sans toutefois avoir de relations sexuelles. Par la suite, ils sont demeurés amis. En 1999, la femme a entrepris une relation amoureuse avec une autre femme. Elles se sont mariées à Ottawa en juillet 2003, soit quelques semaines avant la naissance de l'enfant.

L'homme allègue que la femme et lui ont souvent discuté d'avoir un enfant ensemble, surtout à partir de l'an 2000. Ils se disaient que l'enfant aurait ainsi un père et une mère, et qu'ils pourraient s'arranger à l'amiable pour l'élever et l'éduquer. Il soutient que la conjointe de son amie était contre, et qu'elle avait menacé de la quitter si le projet se concrétisait.

L'envers de la médaille

De leur côté, les deux femmes rétorquent qu'elles voulaient avoir

un enfant ensemble, et que tout ce qu'elles cherchaient, c'était un donneur. Elles en ont parlé à plusieurs amis mâles, dont le plaignant. Elles avaient aussi acheté du sperme d'un inconnu. La mère biologique soutient que deux jours avant d'aller se faire inséminer par le sperme d'un inconnu à la clinique de fertilité de l'hôpital Royal Victoria, elle a reçu un coup de téléphone du plaignant, lui annonçant qu'il acceptait d'être le donneur. Comme elle préférait la semence d'une connaissance, ils sont allés ensemble pour l'insémination. Selon elle, il a toujours été clair que l'homme n'aurait aucun droit sur l'enfant, et que les deux parents seraient sa conjointe et elle.

La Cour supérieure se penchera sur ce cas les 13 et 14 septembre prochains.

Pirate informatique arrêté à Montréal

NICOLAS BÉRUBÉ

Un pirate informatique qui aurait tenté de s'infiltrer dans un ordinateur du gouvernement américain a été arrêté vendredi dernier dans une résidence de la rue Old Orchard, à Montréal.

Cet individu, dont l'identité et l'âge n'ont pas été révélés, est également soupçonné d'avoir illégalement accédé à un ordinateur relié aux installations de la Cour suprême des États-Unis. Les ordinateurs du suspect ont été saisis. Aucune accusation n'a encore été portée dans cette affaire.

L'enquête est présentement menée conjointement par le FBI et la GRC.

CONCOURS

MON COLLOQUE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Une semaine de golf en République Dominicaine formule tout inclus.

INSCRIVEZ-VOUS: www.lapresseaffaires.com/colloque



LA PRESSE AFFAIRES.com

ANALYSES EN LABORATOIRES

Les technologues se méfient des coûts du privé

PASCALE BRETON

L'ère des partenariats public-privé suscite des inquiétudes. Les technologues médicaux craignent que le gouvernement Charest ne transfère au privé une partie des analyses effectuées dans les laboratoires des hôpitaux.

Contrairement à ce qui se passe dans les provinces de l'Ouest, la

plupart des analyses courantes, notamment les prises de sang et les tests de glycémie, sont effectuées par les technologues médicaux dans le réseau public québécois. Cette méthode est d'ailleurs moins coûteuse, a souligné hier l'Association des technologues médicaux du Québec dans une sortie publique, elle qui appréhende que le vent tourne.

Chiffres à l'appui, la présidente

de l'association, Francine Genest, a expliqué que le recours aux laboratoires privés coûte plus cher au bout du compte. En Colombie-Britannique, le ministère de la Santé évaluait qu'il en coûterait 120 \$ par personne cette année pour les analyses en laboratoires.

En comparaison, la facture s'est élevée à 61 \$ par habitant au Québec en 2002-2003, soit 20 % de moins que la moyenne canadienne.

« Pour nous, il est inconcevable et inacceptable que la nouvelle administration accepte de s'engager dans cette voie qui ne pourra qu'augmenter de façon importante les coûts des laboratoires », a lancé M^{me} Genest en mentionnant « un préjugé très favorable » de la part du gouvernement Charest pour le privé.

Le projet de modernisation de l'État, des présentations lors de colloques ainsi que diverses informations qui ont filtré laissent croire que Québec songe à donner au privé les analyses de laboratoire, a-t-elle affirmé.

Il existe 756 analyses différentes dans la province, pour un coût annuel de 314 millions. Beaucoup sont effectuées dans les hôpitaux, mais certaines sont menées dans des laboratoires adjacents aux cliniques de médecins ou aux CLSC.

« Les coûts, le gouvernement les connaît. Est-il en train de succomber aux charmes, au chant des sirènes de l'entreprise privée ? » a demandé M^{me} Genest en invitant le ministre de la Santé, Philippe Couillard, à préciser ses visées.

« Il n'est pas question de sortir les tests des hôpitaux », a assuré l'attachée de presse du ministre, Cathy Rouleau. Par contre, le Ministère recherche avant tout l'accessibilité. Les cliniques médicales associées ou les groupes de médecine de famille pourraient donc être mis à contribution. « Il n'est pas exclu que des plateaux diagnostiques se développent, explique M^{me} Rouleau. Passeront-ils par le privé ou par d'autres, c'est l'un ou l'autre. Si les établissements publics sont en mesure de donner ce service, c'est ce qu'on souhaite le plus possible. »

Enquête sur Michèle Richard

CAROLINE TOUZIN

La chanteuse Michèle Richard fait présentement l'objet d'une enquête concernant un possible délit de fuite commis mercredi soir devant un restaurant du boulevard Saint-Laurent.

L'alcool pourrait être en cause, selon les témoignages recueillis par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Vers 1h10, M^{me} Richard, au volant d'un Ford Explorer bleue, a heurté un véhicule de marque Infiniti garé derrière le sien. Les dommages sont mineurs.

La propriétaire de l'Infiniti fêtait son anniversaire avec une vingtaine de ses amis au restaurant d'où venait de sortir M^{me} Richard. Assis à l'avant du restaurant, au bord de la fenêtre, ils ont assisté en direct à l'accident. Ils ont aussi été invectivés par la vedette lorsqu'ils lui ont demandé de ne pas quitter les lieux, sans succès.

« On se voit dans trois ans en cour », aurait-elle crié à la dame en question avant de s'enfuir, selon le propriétaire du restaurant, Carl Leblanc.

Si le SPVM réussit à prouver que Michèle Richard était en état d'ébriété, des accusations criminelles pourraient être portées. Elle est aussi passible d'une amende de 265 \$, en plus de perdre neuf points d'inaptitude, comme le prévoit l'article 171 du Code de la sécurité routière.

L'avocat de M^{me} Richard, Claude Archambault, dit qu'elle a parlé au propriétaire de la voiture endommagée, mais ne nie pas que la présomption de délit de fuite existe. Il affirme toutefois que sa cliente a une excellente explication à fournir, sans vouloir préciser laquelle.

Avec la Presse Canadienne



PHOTO FRANK GUNN, ARCHIVES PC

Le naufrage du *Lady Duck*, en juin 2002, avait coûté la vie à quatre personnes.

Les propriétaires du *Lady Duck* blâmés

Amphibus Lady Dive aurait toutefois tiré les leçons du naufrage de 2002

PATRICK DUQUETTE
LE DROIT

OTTAWA — Une visite incognito du Droit à bord de l'amphibus *Lady Dive*, hier après-midi, a permis de constater que des lacunes en matière de sécurité ont été comblées depuis le naufrage tragique de son petit frère, le *Lady Duck*, en juin 2002.

Les propriétaires de la compagnie Amphibus Lady Dive ont été sévèrement blâmés, hier, par le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST), pour ne pas avoir respecté certaines règles de sécurité.

La situation semble s'être améliorée depuis le naufrage qui a coûté la vie à quatre personnes, dont deux en-

fants, a cependant pu constater *Le Droit*. Un journaliste s'est introduit parmi un groupe d'une vingtaine de touristes étrangers, hier, pour effectuer la visite touristique d'une heure à Ottawa et Gatineau.

Le *Lady Dive*, un autobus modifié pour voyager aussi bien sur l'eau que sur la terre ferme, s'est bien comporté. Le tiers de la visite, soit une vingtaine de minutes, se passe sur la rivière des Outaouais.

Contrairement à ce qui s'est produit dans les instants qui ont précédé le naufrage du *Lady Duck*, le guide touristique a émis des consignes de sécurité avant que le véhicule amphibie ne pénètre dans la rivière, à partir d'un quai de la marina de Hull.

Le guide a fait une démonstration sur la manière d'enfiler correctement

un gilet de sauvetage, ce qui n'avait pas été effectué avant le naufrage du *Lady Duck*.

L'employé a également renseigné les passagers sur l'emplacement précis des gilets de sauvetage et des extincteurs, une autre lacune observée par le BST.

Les sorties d'urgence

Le guide n'a pas manqué non plus de montrer les nombreuses sorties d'urgence. En cas de naufrage, il est possible d'éviter la noyade en fuyant par deux sorties au plafond, les fenêtres latérales ou la porte arrière.

Lors du naufrage du *Lady Duck*, l'équipage n'a pu diriger correctement l'évacuation faute de formation adéquate, a noté le BST.

La plupart des passagers ont essayé

de fuir par la porte arrière, causant un embouteillage dans l'allée centrale. Seuls deux occupants ont pensé s'échapper par les fenêtres latérales.

Hier, le guide touristique a émis des consignes précises sur la conduite à suivre en cas d'évacuation. Il a notamment pris la peine d'indiquer comment ouvrir les fenêtres latérales au moyen d'un loquet.

Il a aussi précisé l'endroit où se trouvaient les gilets de sauvetage pour enfants puisque deux garçons faisaient partie du groupe. Lors du naufrage du *Lady Duck*, deux jeunes victimes portaient des gilets de sauvetage trop grands pour eux.

Les propriétaires de la compagnie ont refusé de répondre à nos questions, hier. Ils ont relayé notre appel à leur avocat, qui est en vacances.

KOMPRESSOR

ATTACHEZ VOS BRETZELS.



LE COUPÉ C KOMPRESSOR. LE NOUVEAU PUR-SANG.



Mercedes-Benz

LE COUPÉ C KOMPRESSOR 2005. Nouvelle suspension dynamique. Nouveau style sport. Seule son attitude n'a pas changé. www.mercedes-benz.ca. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

CIA LE DIRECTEUR DÉMISSIONNE

« C'est dans la poche »

Selon le journaliste Bob Woodward, réponse faite par **George Tenet** à George W. Bush, qui lui demandait peu avant d'entrer en guerre, en mars 2003, s'il était certain de l'existence d'armes de destruction massive en Irak.

« Nous avons fait des erreurs »

George Tenet, le 14 avril 2004, devant la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001.

« Je vais être un super papa »

George Tenet, évoquant hier des raisons familiales pour expliquer son départ aux employés de la CIA.

« Il a été un excellent directeur de la CIA, il va me manquer »

Le président **George W. Bush**, commentant son départ.

Les secrets bien gardés de la mythique agence

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La Centrale de renseignement américaine (CIA), souvent au banc des accusés pour avoir fomenté des coups fourrés dans le monde entier, a depuis plus de 50 ans la mission de défendre la sécurité des États-Unis.

Elle compterait au moins 17 000 employés et disposerait d'un budget annuel de 3,1 milliards de dollars. Sur son site Internet, la mythique agence ne confirme pas ces chiffres, expliquant qu'ils sont couverts par le secret d'État.

Créée en 1947 et établie à Langley, en Virginie, non loin de Washington, la CIA s'est efforcée pendant son premier demi-siècle d'existence de contrer le communisme, au besoin en favorisant des coups d'État.

Depuis la fin de la guerre froide, elle s'est reconvertie tous azimuts pour défendre les intérêts américains, notamment dans le domaine de l'espionnage économique, et n'hésite pas à recruter par petites annonces.

Sa mission est de réunir, corroborer et interpréter des renseignements pouvant affecter la sécurité nationale des États-Unis. Ses personnels sont recrutés dans tous les milieux : scientifique, informatique, militaire, diplomatique.

Aux États-Unis, le responsable de la CIA rend compte chaque matin des activités de la Centrale au président américain. « Notre rôle est de dire aux responsables politiques ce que nous savons et ce que nous ne savons pas ainsi que ce que nous pensons et sur quoi nous appuyons nos analyses », avait un jour expliqué George Tenet.

Financement et fonctionnement de la CIA sont contrôlés par deux commissions du renseignement au Sénat et à la Chambre des représentants. La Centrale comprend plusieurs divisions dont une consacrée aux opérations et une autre à la science et à la technologie.

Vertement critiquée pour ne pas avoir anticipé les attentats du 11 septembre 2001, la CIA vit depuis une douloureuse remise en question, plusieurs témoignages d'anciens agents évoquant une démolition de son personnel.

La guerre en Afghanistan, où elle a été très impliquée, a un peu redonné son blason. Mais l'absence en Irak des armes de destruction massive évoquées pour justifier l'intervention en mars 2003, doublée de polémiques avec le gouvernement sur les renseignements fournis, l'a fait replonger dans le doute.

Les critiques lui reprochent un virage surtout technologique — ses agents disposent de matériels ultrasophistiqués — au détriment de la première force d'un service d'espionnage : le renseignement humain, avec des espions présents sur le terrain, disposant d'informateurs et spécialistes de l'infiltration.



La scène se passe en mars 2001, avant les attentats du 11 septembre. George Tenet (à gauche), directeur de la CIA, accueille le président George W. Bush dans le hall d'entrée de la Centrale de renseignement américaine à Langley, en Virginie.

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

La CIA dans la tourmente

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La crédibilité de la CIA, la plus célèbre agence de renseignements au monde, a été sérieusement ébranlée par ses insuffisances avant les attentats de septembre 2001 et les erreurs de jugement sur la menace irakienne.

George Tenet, qui a annoncé hier sa démission après sept ans à la tête de la CIA, avait lui-même fait récemment et pour la première fois son *mea-culpa* devant la Commission indépendante d'enquête sur les attaques antiaméricaines du 11 septembre 2001.

« Nous avons fait des erreurs », avait-il déclaré en avril devant les 10 membres de la Commission, cinq républicains et cinq démocrates.

« Les services de renseignements avaient la bonne stratégie et faisaient les bons investissements pour se positionner contre Al-Qaëda. Cependant, nous n'avons ja-

mais mis au jour les complots à l'étranger » ayant conduit aux attentats de 2001 à New York et Washington, avait-il ajouté.

Selon lui, « cinq années » sont nécessaires « pour reconstruire l'appareil clandestin de renseignements » dont les États-Unis ont besoin.

Jugement sévère

Les enquêteurs de la Commission ont porté un jugement encore plus sévère, dans un rapport préliminaire à leurs conclusions qui seront rendues fin juillet, sur les performances de la CIA pour combattre le terrorisme, devenu la plus grande menace stratégique à laquelle font face les États-Unis.

« La direction de la CIA n'avait pas développé une stratégie opérationnelle pour conduire une guerre au terrorisme avant le 11 septembre 2001, ont-ils conclu après des entretiens à huis clos avec de nombreux responsables et analystes du renseignement et la consultation de nombreux documents.

En outre, ils estiment que George Tenet n'avait pas mis en place « les outils de gestion et d'administration nécessaires » pour un bon fonctionnement de la communauté du renseignement « afin que chaque agence du renseignement puisse gérer et rationaliser l'usage de ses ressources en fonction des priorités ».

Le budget annuel total de l'ensemble des agences de renseignement américaines, militaires et civiles, est estimé à plus de 30 milliards de dollars.

« En l'absence d'une stratégie opérationnelle pour lutter contre le terrorisme ou de moyens de savoir comment le budget est utilisé dans l'ensemble de la communauté du renseignement que coiffe la CIA, son directeur Tenet et ses conseillers pouvaient difficilement mettre en oeuvre une stratégie d'ensemble pour combattre le terrorisme », selon ces mêmes enquêteurs.

Ils ont aussi relevé « l'absence d'efforts pour avoir une idée précise de ce que l'ensemble des agences sa-

vaient et ignoraient sur la menace terroriste avant le 11 septembre de manière à palier les insuffisances ».

Le second point noir dans le bilan de la CIA a été les graves erreurs de jugement dans l'évaluation de la menace irakienne.

Pour justifier une guerre préventive contre l'Irak, le président George W. Bush a mis en avant les analyses de la centrale selon lesquelles l'ex-dictateur Saddam Hussein détenait des armes de destruction massive (ADM) et cherchait à acquérir de l'uranium enrichi pour fabriquer des bombes nucléaires.

M. Tenet était assis derrière le secrétaire d'État, Colin Powell, quand celui-ci a présenté devant le Conseil de sécurité de l'ONU, début 2003, un argumentaire affirmant avec autorité l'existence d'ADM en Irak.

Aucune trace de ces armes n'a été découverte en Irak et M. Powell a reconnu en mai que la CIA a été trompée, parfois « délibérément », à ce sujet.

Le directeur de la CIA rend son insigne

CIA suite de la page A1

« Washington et les médias donneront différents visages à ma décision, mais c'était une décision personnelle qui n'avait qu'une raison, le bien-être de ma famille, rien de plus, rien de moins », a indiqué le directeur qui avait été nommé à la tête de l'agence en 1997 par l'ex-président Bill Clinton avant d'être reconduit dans ses fonctions par l'administration Bush.

Son départ survient alors que la CIA est malmenée par plusieurs controverses.

L'agence a été sévèrement critiquée pour avoir fourni plusieurs rapports alarmistes sur l'existence d'ADM en Irak qui ont servi à justifier l'invasion du pays en mars 2003, mais qui se sont avérés sans fondement. Selon le ré-

puté journaliste Bob Woodward, M. Tenet avait lui-même assuré à George W. Bush avant la guerre que la présence de telles armes dans le pays ne faisait absolument aucun doute.

Il était par ailleurs aux côtés du secrétaire d'État américain Colin Powell lorsque celui-ci a présenté au Conseil de sécurité un bilan de l'arsenal irakien truffé d'erreurs et d'exagérations.

En octobre 2003, le chef des inspecteurs américains chargés de retrouver les ADM irakiens, David Kay, avait plongé l'administration dans l'embarras en soulignant qu'il ne croyait pas à l'existence de stocks d'armes, forçant la mise sur pied d'une commission indépendante devant faire son rapport en 2005 sur les ratés des services de renseignements.

Et lors d'une sortie publique

hautement inhabituelle, M. Tenet était monté au front en février pour défendre le travail de la CIA.

Multiple ratés

Les commissions du renseignement du Sénat et de la Chambre des représentants s'apprentent par ailleurs à déposer des rapports potentiellement embarrassants sur la question des ADM.

La récente mise à l'écart par l'administration américaine du dissident irakien Ahmad Chalabi, qui avait fourni des renseignements tendancieux à la CIA sur la question des ADM, a remis au premier plan la semaine dernière les ratés des services de renseignements, aussi ébranlés par les critiques de la commission indépendante chargée d'enquêter sur les attentats du 11 septembre. Tout en reconnaissant le mois

dernier lors de son passage devant la commission que son organisation avait pu commettre des erreurs et qu'il faudrait plusieurs années pour apporter les correctifs requis à son fonctionnement, M. Tenet avait soutenu que ses agents avaient fourni avant les attentats des renseignements « clairs et détaillés » sur la menace posée par Al-Qaëda.

La CIA se retrouve aussi sur la sellette en raison du rôle présumé d'agents des services de renseignements dans les sévices contre des détenus révélés par les photos de la prison militaire d'Abou Ghraïb, en Irak.

Ces multiples ratés faisaient dire hier au républicain Richard Shelby, ex-président de la commission du Sénat sur les renseignements, que la démission de M. Tenet aurait dû être remise « il y a longtemps ».

« Bien qu'il soit un homme respectable, j'estime qu'il ne dispose pas du leadership critique requis pour permettre à nos services de renseignements de fonctionner efficacement, particulièrement dans le monde post-11 septembre », a-t-il noté.

Le candidat démocrate John Kerry, qui avait plusieurs fois réclamé la démission du directeur de la CIA, a souligné pour sa part dans un communiqué la nécessité d'une réorganisation substantielle des services de renseignements.

« Il y a eu des échecs importants dans les services de renseignements, et l'administration doit accepter la responsabilité de ces échecs. Parfois, avec le changement arrive l'opportunité », a-t-il déclaré.

Avec AFP et AP

CIA LE DIRECTEUR DÉMISSIONNE

« Je pense qu'on le force à partir ou qu'il est utilisé comme bouc émissaire... »

Stansfield Turner, ancien directeur de la CIA

« Il y a eu des échecs importants dans les services de renseignements, et l'administration doit accepter la responsabilité de ces échecs. Parfois, avec le changement arrive l'opportunité. »

John Kerry, candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre

« Le directeur Tenet aurait dû présenter sa démission il y a longtemps. »

Le sénateur républicain Richard Shelby

George Tenet, bouc émissaire?



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Hier matin, dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, le président George W. Bush a réuni quelques-uns de ses principaux collaborateurs — Dick Cheney, Colin Powell et Condi Rice — pour leur apprendre que George Tenet avait démissionné.

Selon une dépêche de l'Associated Press, il leur a dit qu'il ne voulait entendre personne conjecturer sur les raisons du départ du directeur de la CIA, raisons qui seraient strictement « personnelles ».

Au même moment, dans un hôtel de Washington, le président de la puissante Commission du renseignement du Sénat, Pat Roberts, donnait un discours sur deux des plus grandes failles de l'histoire de la CIA : le 11 septembre et

l'Irak. La nouvelle de la démission de Tenet n'avait pas encore été rendue publique.

« C'est simple, je pense que la communauté de renseignement refuse de reconnaître l'étendue des insuffisances de son travail », a déclaré le sénateur républicain du Kansas.

Ce déni de la réalité ne se limite pas à la plus célèbre agence de renseignements du monde. Il affecte aussi la Maison-Blanche, qui a salué hier le « superbe travail » de son employé démissionnaire. Pas un mot sur les informations erronées de Tenet sur les armes de destruction massive en Irak qui avaient servi de justification principale à la guerre.

« C'est du béton », avait juré Tenet au président, à propos des renseignements de la CIA sur l'arsenal illégal de Saddam Hussein, selon *A Plan of Attack*, le livre du journaliste Bob Woodward.

Le chef de la Maison-Blanche était si peu convaincu qu'il avait demandé à Colin Powell de présenter les « preuves » américaines devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Récemment, le secrétaire d'État aurait demandé à la

CIA de s'expliquer sur ses nombreuses erreurs, qui lui ont coûté sa réputation.

N'en déplaise au président Bush, le monde des renseignements et des médias s'est perdu en conjectures hier sur les raisons du départ de George Tenet, qui a pris tout le monde au dépourvu. Sur CNN, l'ancien directeur de la CIA, Stansfield Turner, a retenu l'attention en affirmant que Tenet avait été « poussé dehors et transformé en bouc émissaire ».

Mais ce point de vue n'a pas fait l'unanimité. Robert Baer, un ancien agent de la CIA, a soutenu qu'il fallait se fier à la parole de Tenet.

« Il est fatigué », a déclaré Baer lors d'une entrevue télévisée. « Et l'été ne s'annonçait pas de tout repos pour lui. »

De fait, Tenet a peut-être lui-même choisi de partir avant que le ciel ne lui tombe sur la tête. La Commission du renseignement du Sénat, présidée par Pat Roberts, s'appête à rendre public un rapport qui serait accablant sur les manquements de la CIA avant les attentats de septembre 2001 et ses erreurs de jugement face à la menace irakienne.

La commission nationale sur le 11 septembre enchaînera fin juillet avec un autre rapport qui détaillera les insuffisances de la CIA dans ce dossier particulier. Et le scandale de la prison d'Abou Ghraib pourrait bien éclabousser encore davantage l'agence, dont certains agents ont participé aux interrogatoires des détenus irakiens.

Tenet préfère peut-être se perdre dans le décor plutôt que d'encaisser les critiques à l'avant-scène.

Chose certaine, les politiciens démocrates, eux, n'ont pas l'intention de transformer Tenet en bouc émissaire. Hier, ils se sont montrés plutôt magnanimes envers le directeur de la CIA, qui a été nommé à ce poste en 1997 par le président Bill Clinton.

« George Tenet est un homme honorable et décent qui a bien servi son pays au cours d'une période difficile, et personne ne devrait le blâmer pour les torts des autres », a déclaré le sénateur démocrate de New York, Chuck Schumer.

Le candidat démocrate à la présidence John Kerry a tenu un discours semblable, préférant réserver

ses critiques les plus pointues pour l'administration Bush.

« Il y a eu des échecs importants dans le renseignement, et l'administration doit accepter la responsabilité de ces échecs », a déclaré le sénateur du Massachusetts.

Les critiques démocrates accusent les faucons de la Maison-Blanche et du Pentagone d'avoir exagéré la menace irakienne en manipulant les informations souvent contradictoires ou erronées de la communauté américaine du renseignement.

Les républicains peuvent également se montrer critiques, mais ils sont généralement plus sévères à l'endroit du directeur de la CIA que de l'administration Bush.

« Il y a eu plus d'échecs au sein de la CIA sous George Tenet qu'il y en a eu dans toute notre histoire », a déclaré le sénateur républicain de l'Alabama, Richard Shelby, un des membres de la commission du renseignement du Sénat.

Et d'ajouter : « George Tenet est un homme honorable, mais j'ai longtemps cru qu'il n'avait pas le leadership nécessaire pour diriger la communauté du renseignement dans le monde post-11 septembre. »

Fuites sur l'Iran Washington cherche à démasquer l'informateur de Chalabi

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les autorités américaines cherchent qui a pu transmettre au responsable irakien Ahmad Chalabi les informations ultra-secrètes dont disposaient les États-Unis sur l'Iran, qu'il aurait ensuite fait passer à Téhéran.

La conseillère présidentielle à la sécurité nationale Condoleezza Rice a indiqué, lors d'auditions parlementaires à huis clos, que la police fédérale (FBI) cherchait à savoir qui avait transmis ces informations au chef du Congrès national irakien (CNI), selon le *Washington Post* d'hier.

Mme Rice a confirmé qu'Ahmad Chalabi, un ancien protégé du Pentagone et du vice-président Dick Cheney, était fortement soupçonné d'avoir fait savoir au régime irakien que les Américains avaient percé les codes chiffrés de ses transmissions.

Le *New York Times* a indiqué de son côté que le FBI avait commencé à soumettre des civils travaillant au Pentagone et ayant accès aux codes iraniens à des tests au détecteur de mensonges.

Une telle fuite a porté un coup sévère au renseignement américain face à un pays sous haute surveillance comme l'Iran, soulignaient hier plusieurs journaux et experts américains.

« Le nombre de gens qui peuvent être responsables d'une telle fuite est très faible, de l'ordre de quelques dizaines voire moins », selon un ancien responsable de la CIA et du Conseil national de sécurité, Flynt Leverett, cité par le *Los Angeles Times*.

Un important dirigeant irakien, Hassan Rohani, a fermement démenti mercredi qu'Ahmad Chalabi ait transmis de telles informations à son pays. « Tout cela est faux », a-t-il déclaré.

Ahmad Chalabi a réfuté à plusieurs reprises ces derniers jours les accusations de collusion avec l'Iran, et a assuré qu'aucun responsable américain ne lui avait fait part d'informations classifiées.

L'ancien banquier en exil, revenu en Irak avec l'aide de l'armée américaine peu après le début de la guerre l'an dernier, a longtemps bénéficié du soutien des « faucons » de l'administration de George W. Bush, qui dominent le Pentagone et l'entourage de M. Cheney.

Il est en revanche tenu depuis longtemps en suspicion par le département d'État et par la CIA. Cette dernière avait toutefoie repris des informations fournies par des proches du CNI sur les armes de destruction massive irakiennes qui se sont révélées fausses.



Sur cette photo, George Tenet, directeur de la CIA, échange quelques mots avec Colin Powell juste après une intervention du secrétaire d'État américain devant le Conseil de sécurité des Nations unies, le 5 février 2003.

Le « maître-espion » pris en défaut sur l'Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — George Tenet, 51 ans, qui a démissionné hier de ses fonctions de directeur de la Centrale de renseignement américaine (CIA), était à ce poste depuis 1997 et avait été très critiqué au cours des derniers mois pour les informations relatives aux armes de destruction massive en Irak.

Il avait été nommé à ce poste par l'ex-président démocrate Bill Clinton, et maintenu en janvier 2001 par l'administration républicaine de George W. Bush.

Réputé habile négociateur, George Tenet a aussi mené des missions de bons offices dans le conflit israélo-palestinien, notamment en matière de sécurité.

Pendant sept ans, le « maître-espion », comme il est surnommé à Washington, le cheveu grisonnant, la silhouette carrée et trapue, réputé bon vivant, a dû résister à bien des tempêtes et des appels à sa démission, notamment au lendemain des attentats meurtriers du 11 septembre 2001.

Récemment, le secrétaire d'État Colin Powell avait affirmé que la CIA avait été trompée « délibérément » sur les armes de destruction massive supposées être détenues par l'Irak, mettant en cause ainsi la gestion de

George Tenet dans la collecte de l'information.

L'une des principales raisons avancées par l'administration Bush pour justifier l'invasion de l'Irak était l'existence d'un arsenal irakien d'armes de destruction massive, dont aucune n'a été retrouvée jusqu'à présent.

La CIA a été à plusieurs reprises critiquée pour avoir délaissé au cours des 10 dernières années le « renseignement humain », avec des espions sur le terrain, au profit d'une orientation privilégiant le recueil d'informations par des moyens technologiques ultrasophistiqués.

Les services de George Tenet ont aussi été montrés du doigt dans le scandale des sévices infligés à des prisonniers irakiens par des militaires américains, sous la pression, selon ces derniers, des services de renseignement américains, pour rendre les détenus plus coopératifs.

Il y avait eu aussi en 1997 l'affaire John Deutch, son prédécesseur, qui avait stocké sur un ordinateur personnel des données ultrasecrètes. George Tenet n'en a informé le Congrès que tardivement.

En mai 1998, il est à nouveau critiqué alors que l'administration américaine assiste à un duel d'essais nucléaires entre l'Inde et le Pakistan que la CIA n'a pas anticipé.

En août de la même année, les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie sont frappées par Al-Qaeda et les espions n'ont, là non plus, rien vu venir. En mai 1999, nouvelle bévue meurtrière avec le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade lors de la guerre du Kosovo, à la suite d'un problème de cartographie venant de la CIA.

Le parcours de Tenet

Né le 5 janvier 1953 à New York, ayant des origines grecques, George Tenet étudie les affaires internationales à l'Université de Georgetown, à Washington, puis à l'Université de Columbia, à New York. Il est nommé en juillet 1995 directeur adjoint de la CIA. Il avait auparavant, de 1993 à 1995, travaillé au Conseil national de sécurité (NSC) de la Maison-Blanche, dans le domaine du renseignement. Auparavant, il avait surtout travaillé au Congrès, où il fut pendant quatre ans directeur du personnel de la commission du Sénat sur le renseignement.

Comme patron de la CIA, qui compte 17 000 employés, il avait aussi le titre de directeur central du renseignement (DCI) pour lequel il coordonnait — sous le contrôle du Pentagone — les activités d'autres agences d'espionnage comme la NSA (surveillance - écoutes).

John McLaughlin assurera l'intérim

D'APRÈS AFP

WASHINGTON — John McLaughlin, directeur adjoint de la Centrale américaine de renseignement depuis quatre ans, assurera, après le départ mi-juillet de George Tenet, l'intérim à la tête de l'organisation, où il a passé l'essentiel de sa carrière.

Âgé de 61 ans, John McLaughlin est entré à la CIA en 1972 où il commence par travailler sur les questions européennes et russes.

Toujours au titre de la CIA, il est ensuite affecté au bureau des affaires canadiennes et européennes au département d'État où il a suivi en 1984 et 1985 l'évolution des relations européennes avec le Moyen-Orient, l'Amérique centrale et l'Afrique.

De 1985 à 1989, il est directeur adjoint puis directeur du bureau d'analyse des affaires européennes. Entre 1989 et 1995, il assure la direction du service chargé des affaires slaves et eurasiennes.

Par la suite, il a gravi successivement les échelons au sein de la CIA avant d'être nommé directeur adjoint de la Centrale le 28 juin 2000 par l'ancien président démocrate Bill Clinton.

M. McLaughlin est né le 15 juin 1942 en Pennsylvanie et a fait une partie de ses études universitaires à l'institut Johns Hopkins.

Avant d'entamer sa carrière à la CIA, il était officier dans l'armée et avait servi en Asie du sud-est en 1968 et 1969.

M. McLaughlin figure parmi les successeurs potentiels de George Tenet, à l'instar du président de la commission du renseignement de la Chambre des représentants, Porter Goss, un ancien agent de la CIA.

En marge de ces spéculations, un groupe de sénateurs démocrates et républicains influents se sont prononcés hier pour une vaste refonte du renseignement.

Ces sénateurs ont proposé un projet de loi prévoyant une profonde restructuration de la communauté du renseignement, très critiquée pour ses défaillances en Irak et dans la lutte antiterroriste aux États-Unis.

Ce texte crée notamment le poste de directeur chargé du renseignement national, qui serait à la tête des 15 agences, dont la CIA, formant la communauté du renseignement.

La personne nommée à ce poste assumerait une grande partie des fonctions revenant actuellement au directeur de la CIA, mais serait libérée des tâches de gestion quotidienne de la centrale. « Cette organisation donnerait au directeur du renseignement tout le temps pour s'assurer que la CIA fait le meilleur travail possible pour collecter, analyser et disséminer le renseignement », expliquent les sénateurs dans un communiqué.

Préparez-vous pour l'été

z ECCO

Journée Ecco Samedi 5 Juin 2004

Recevez un sac de plage **GRATUITEMENT** * À l'achat d'une paire de sandales Ecco

BOUTIQUE LE MARCHEUR
CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHE

4062 St-Denis, Montréal, Qc, 514-842-3007

3234419A

ACTUALITÉS

Les avocats de l'aide juridique mécontents de leur salaire

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les 300 avocats de l'aide juridique manifesteront dès lundi prochain pour obtenir le même salaire que leurs confrères de la Couronne. « Nous pourrions faire trois journées de grève », menace aussi le président de leur fédération syndicale, M^e Paul Faribault, fâché que sa dernière lettre au nouveau ministre de la Justice soit restée sans réponse.

Sans contrat de travail depuis près de deux ans, les employés de l'aide juridique jalourent les 300 procureurs, à qui plusieurs journées de

grève ont permis de décrocher des augmentations de plusieurs milliers de dollars, l'an dernier. « Tous les avocats du gouvernement gagnaient le même salaire depuis 20 ans. C'est légitime : on croise le fer tous les jours avec nos collègues de la Couronne. On a les mêmes responsabilités », a expliqué hier un criminaliste de Rimouski, M^e Rodrigue Joncas, en conférence de presse. « En fait, dit-il, c'est encore plus dur de préparer un dossier avec un client démuné, souvent analphabète ou psychiatisé qu'avec un enquêteur chevronné. »

« Si les avocats qui représentent les démunés sont moins payés que ceux qui représentent la police, on devine bien où iront les meilleurs », prévient encore M^e Faribault.

Les avocats de l'aide juridique gagnent entre 34 000 \$ et 81 000 \$, contre de 40 000 \$ à 93 000 \$ pour les procureurs. (Une échelle spéciale s'applique à une poignée de « méritants ».) Quant aux autres juristes de l'État, qui rédigent les lois ou représentent Québec au civil, ils viennent de se voir offrir un salaire de 8 % inférieur à celui des procureurs.

RELEVEZ le défi Kenmore...

Achetez l'une de ces laveuses (n° 24852 ou 42062), cette sècheuse (n° 82062), cette cuisinière à dessus lisse et four autonettoyant (n° 65582) ou ce réfrigérateur à congélateur en haut Kenmore (n° 68102) et si vous trouvez, dans un délai de 30 jours, une laveuse, une sècheuse, une cuisinière à dessus lisse et à four autonettoyant ou un réfrigérateur à section congélateur en haut d'une autre marque annoncé au même prix ou à un prix inférieur, votre laveuse, sècheuse, cuisinière ou réfrigérateur Kenmore est

GRATUIT*

*Sears vous remboursera le prix d'achat, y compris les taxes. Il y a des restrictions. Renseignez-vous auprès d'un conseiller à la vente.

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 6 juin 2004

LES JOURS KENMORE^{MD} SE TERMINENT DIMANCHE!

rabais 150\$

Laveuse Kenmore
3,2 pi³ à chargement
sur le dessus

Agitateur à triple action.
Cuve en acier émaillé blanc.

N° 24852.

Rég. Sears 749,99.

599,99

RIEN QUE 19,36

PAR MOIS**



849⁹⁹

Rabais 150 \$
Cuisinière Kenmore
à four autonettoyant
et à dessus lisse

N° 65582.

Rég. Sears 999,99.

RIEN QUE 27,42

PAR MOIS**

rabais 200\$ sur le duo

Duo Kenmore à
chargement en façade

Laveuse. Optimisation de l'eau.
N° 42062. Rég. Sears 1099,99. **949,99**

Sècheuse. Tambour en
acier inoxydable.

N° 82062. Rég. Sears 649,99. **599,99**

RIEN QUE 50 \$ PAR MOIS**

POUR LE DUO

Supplément pour sècheuse au gaz.



849⁹⁹

Rabais 150 \$
Réfrigérateur Kenmore
de 20,5 pi³ à section
congélateur en haut

Avec appareils à glaçons
installé à l'usine.

N° 68102.

Rég. Sears 999,99.

RIEN QUE 27,42 PAR MOIS**

Raccord à la plomberie requis



Recherchez ENERGY STAR sur nos produits. Il indique que le produit respecte les lignes directrices ENERGY STAR® en matière d'efficacité énergétique

0% d'intérêt jusqu'en janvier 2007 pour tous les gros appareils ménagers avec la carte Sears**

**Payez en 31 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2007 avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Gros appareils ménagers: à l'exclusion des aspirateurs et des machines à coudre

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 6 juin 2004, dans la limite des stocks

SEARS

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE061M104 © 2004. Sears Canada Inc.

Accusations de fraude au ministère des Ressources humaines

PRESSE CANADIENNE

MISSISSAUGA, Ontario – Des accusations formelles ont été déposées par les policiers contre 13 personnes à la suite d'une « exhaustive et complexe » enquête à propos d'une présumée fraude d'une valeur de plus de 1 million \$ qui concerne des contrats octroyés dans le cadre d'un programme du gouvernement fédéral.

Six dirigeants et ex-employés du ministère des Ressources humaines du bureau régional du gouvernement à Mississauga, en Ontario, font l'objet des accusations. Sept autres individus sont également visés par la police pour avoir bénéficié des sommes octroyées.

« Nous prétendons que les dirigeants du Ministère ont touché de l'argent lors de l'attribution des contrats », a indiqué le détective Bob Lusty.

« Nous croyons que les gens du Ministère ont été payés pour s'assurer que le processus d'attribution des contrats conventionnel ne soit pas respecté. Par conséquent, il s'agit d'une fraude », ajoute M. Lusty.

Les enquêteurs se sont penchés sur une série de contrats octroyés entre 1998 et 2003. Le détective Bob Lusty n'écarter toutefois pas la possibilité d'élargir l'enquête à des années antérieures.

« Nous enquêtons selon les pistes que nous obtenons et nous allons suivre ces pistes », affirme le policier.

Les autorités policières estiment que des transactions illégales d'une valeur de 1,484 million ont été réalisées. Les 13 personnes visées par l'enquête devront répondre à différentes accusations de fraude, de corruption ainsi que pour avoir accepté des commissions secrètes.

La porte-parole du ministère des Ressources humaines, Dianne Clarke, a souligné que le gouvernement collabore avec les autorités.

LA PRESSE AFFAIRES
L'ESSENTIEL.



Tous les jours dans
LA PRESSE

Clavardage

Débarquement de Normandie

Le Major Boulanger y était. Il s'en souvient avec vous.



Aujourd'hui à 13 h
www.cyberpresse.ca/clavardage

cyberpresse.ca

3232220A



LOISIRS D'ÉTÉ

Un cahier spécial samedi dans **LA PRESSE**

323211

ÉLECTIONS

2004

DÉSÉQUILIBRE FISCAL
MARTIN ADMET LA CHOSE
SANS EMPLOYER LES MOTS
 PAGE 12

QUÉBEC SAIT QUOI FAIRE AVEC L'ARGENT P. 14

D'UN CANADA À L'AUTRE...

OUPS !

M^{me} Harper sort de l'anonymat

Même si elle accompagne son mari Stephen partout où la campagne conservatrice le mène, Lauren Harper avait bien l'intention de rester à l'écart des médias. Mais son désir de demeurer anonyme a connu une fin plutôt abrupte hier, lorsque sa photo s'est retrouvée en première page du *Toronto Sun*. En légende, on pouvait lire : « Je n'accorde aucune entrevue. Je ne veux pas foutre le bordel dans la campagne de mon mari. » Vraisemblablement surprise par cette apparition médiatique imprévue, M^{me} Harper a ajouté devant les journalistes : « Ça y est, maintenant je suis vraiment dans de beaux draps avec Stephen. »

LE CANADA EN PARLE



Sydney Crosby

Située tout près de Halifax, la petite ville de Cole Harbour s'enorgueillit de compter parmi ses fils le hockeyeur Sydney Crosby, 16 ans, promis à une grande carrière. Joueur de centre de l'Océanic de Rimouski de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Crosby a terminé la saison régulière avec 54 buts et 81 assistances en 59 rencontres. Il a récolté six trophées au gala annuel de la ligue. Wayne Gretzky a déjà dit de lui qu'il pourrait un jour battre ses records. C'est dire...

LE CHIFFRE DU JOUR

470

Nombre de personnes ayant donné leur corps à la science, au Canada, en 2000. De ce nombre, 135 provenaient du Québec.
 Source : Institut canadien d'information sur la santé

DANS CE TEMPS-LÀ...

« C'est ce qu'on évite, et non pas ce que l'on fait, qui compte le plus quand on est au pouvoir. »

William Lyon Mackenzie King, le 26 août 1936

QUESTION QUIZ

Il ne se passe pas un jour sans qu'on fasse la comparaison entre le dollar canadien et le dollar américain. À quand remonte la dernière période durant laquelle notre devise a dépassé celle de l'Oncle Sam ?
 Réponse en page 12

Vous désirez réagir à la campagne électorale?
elections@lapresse.ca



Paul Martin : « C'est clair que mon refus d'utiliser la clause nonobstant pour enlever des droits fondamentaux marque une différence fondamentale avec Stephen Harper. »



PHOTO TOM HANSON, PC ©

Les femmes ont droit à l'avortement, dit Martin

GILLES TOUPIN ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

La question de l'avortement, de plus en plus souvent évoquée durant la campagne électorale, a donné lieu hier à un affrontement majeur entre le chef libéral Paul Martin et son adversaire conservateur Stephen Harper, sommé de livrer le fond de sa pensée sur ce sujet délicat.

M. Martin a affirmé solennellement qu'il n'autorisera jamais que des femmes se voient retirer le droit de décider librement pour elles-mêmes, alors que M. Harper a soutenu que tout député pourra déposer un projet de loi privé aux Communes sur cette question et sur celle de la peine de mort.

Mis au fait, Paul Martin a aussitôt convoqué les journalistes à Montréal hier après-midi pour réagir aux propos de son rival, soutenant que la position du chef conservateur était l'indication claire « du gouffre profond » qui sépare les conservateurs des libéraux.

« On est en train de parler de différences fondamentales entre les partis politiques et les chefs de parti, a déclaré le chef libéral. C'est clair que mon refus d'utiliser la clause nonobstant pour enlever des droits fondamentaux marque une différence fondamentale avec Stephen Harper. »

Plus tôt dans la journée, le chef

conservateur avait répété qu'il n'a pas l'intention de parrainer un projet de loi prohibant l'avortement ou d'adopter une loi rétablissant la peine de mort au pays. Toutefois, il ne s'élèverait pas contre un député qui déciderait de déposer en Chambre un projet de loi privé pour interdire l'avortement.

M. Harper s'est défendu d'entretenir l'ambiguïté quant à ses véritables intentions sur cette question, affirmant qu'un député ordinaire pourrait aussi bien déposer un projet de loi sous un gouvernement libéral.

Vote libre sur le mariage gai

Quant à la reconnaissance des mariages gais, M. Harper a indiqué qu'il avait la ferme intention de tenir un vote libre aux Communes sur le maintien de la définition traditionnelle du mariage, soit l'union entre un homme et une femme. Il a laissé toute grande ouverte la porte à l'utilisation de la clause nonobstant si jamais la Cour suprême du Canada rendait une décision favorable à la communauté gaie après la tenue d'un vote libre maintenant la définition traditionnelle du mariage.

M. Martin ne l'entend pas ainsi. « Nous sommes un pays multiethnique, multiculturel avec plusieurs confessions religieuses, a-t-il affirmé. Notre identité est incroyablement riche. La Charte des droits nous donne l'importante certitude

que les droits des minorités ne seront pas violés. Que l'on parle du droit de la femme au libre choix, que l'on parle des mariages homosexuels, que l'on parle de tout droit enchâssé dans la Charte, je n'utiliserai jamais la clause dérogatoire pour limiter ces droits. Il en va de même aux Communes. Je n'endosserai aucun vote libre aux Communes qui impliquerait l'utilisation de la clause dérogatoire. »

Pour présenter un projet de loi privé contre l'avortement, un député devrait obligatoirement inscrire dans son projet une dérogation à la Charte, puisque la Cour suprême s'est prononcée en 1988 en faveur du droit des femmes au libre choix.

Pressé de dire s'il interdirait justement un vote sur un projet de loi privé de l'un de ses députés — puisqu'il y a quelques libéraux qui se sont ouvertement prononcés dans le passé contre l'avortement — M. Martin a été catégorique. « Je lui indiquerai, a-t-il tranché, que son projet de loi est contraire à la politique du parti et certainement contraire à la philosophie du Parti libéral qui refuse que l'on brime les droits fondamentaux contenus dans la Charte en utilisant la clause dérogatoire. »

Pour être certain d'avoir été compris, le chef libéral a ajouté : « Si nécessaire, je ferai de cette question un vote de confiance. »

En ce qui concerne les mariages

entre personnes de même sexe, le chef libéral a affirmé qu'il attendait le renvoi à la Cour suprême sur ce sujet, mais que là encore, il n'avait pas l'intention d'utiliser la clause nonobstant pour enlever des droits acquis.

Cette dernière question commence par ailleurs à embêter M. Harper. Deux homosexuels sont venus le conspuer hier à l'occasion d'un rassemblement à Guelph, au grand dam des militants conservateurs. Irrité, un militant d'un âge certain a même donné une taloche à l'un des manifestants.

À St. Catharines, en Ontario, l'Église anglicane adoptait pendant ce temps une motion « affirmant l'intégrité et le caractère sacré des relations entre adultes engagés du même sexe ».

L'initiative n'autorise pas les diocèses à bénir les couples homosexuels, mais pourrait rendre plus difficile le rapprochement des 77 millions de membres de la communion anglicane, qui est profondément divisée sur la question de l'homosexualité. La veille, les délégués à l'Assemblée nationale de l'Église avaient voté en faveur d'un report jusqu'en 2007, et peut-être 2010, de l'autorisation de tenir des cérémonies d'assentiment pour les unions de personnes du même sexe.

Avec la Presse Canadienne

RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

Le PC courtise la classe moyenne

JOËL-DENIS BELLAVANCE

GUELPH — Après avoir fait un clin d'oeil aux entreprises mercredi à Toronto, Stephen Harper a courtisé les gens de la classe moyenne hier. Ainsi, un gouvernement conserva-

teur allégerait leur fardeau fiscal de 1,1 milliard de dollars dès la première année de son mandat, de 2,9 milliards la deuxième, 6,3 milliards la troisième, 10,5 milliards la quatrième et 16,4 milliards de dollars la cinquième année.

Concrètement, le Parti conservateur propose d'éliminer graduellement la tranche médiane du taux d'imposition (22 %) du revenu imposable entre 35 000 \$ et 70 000 \$, une mesure qui ferait épargner environ 1000 \$ d'impôt par année à un contribuable gagnant 50 000 \$.

M. Harper, qui a accusé les libéraux d'avoir négligé outrageusement la classe moyenne depuis qu'ils sont au pouvoir, veut aussi accorder une allocation de 2000 \$ par enfant à charge de moins de 16 ans afin de réduire le fardeau fiscal des familles avec enfants. Le chef conservateur juge inacceptable que le régime actuel n'offre aucune aide aux parents de classe moyenne qui élèvent des enfants.

Il compte également augmenter le crédit de TPS de 25 % pour les Canadiens à faible revenu, ce qui représenterait environ 175 \$ de plus par année dans les poches d'un couple ayant un revenu fixe.

Enfin, M. Harper promet de réduire les cotisations à la caisse de l'assurance-emploi à un niveau qui permettrait à la caisse de s'autofinancer, ce qui empêcherait le gouvernement fédéral d'engranger des surplus pour financer d'autres programmes comme l'ont fait les libéraux au cours des sept dernières années. Il a toutefois indiqué que la réduction sera vraisemblablement minime compte tenu que le taux de cotisation est de 1,90 par 100 \$ de gains dans le cas des employés.

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

« Il n'y a personne depuis des décennies qui a fait aussi peu en terme d'efforts. Il a bien beau voir la rock star, M. Bono, mais il devrait plutôt venir faire un tour à l'Accueil Bonneau. Il comprendrait peut-être plus. »

— Gilles Duceppe dénonçant la diminution de l'aide étrangère du Canada lorsque Paul Martin était ministre des Finances.

« Il n'y a qu'un seul chef de parti dans ce pays qui est contre le protocole de Kyoto, qui s'oppose à ses objectifs et qui ne croit pas en la science, c'est Stephen Harper. L'écart idéologique qui oppose M. Harper au reste du monde au sujet de Kyoto est plus qu'alarmant. »

— Elizabeth May, directrice du Sierra Club.

LE CANADA DEVRAIT-IL...

...CRÉER UN RÉSEAU NATIONAL DE GARDERIES?

SITUATION ACTUELLE

Le Québec est la seule province à disposer d'un réseau bien structuré et abordable. Il y a également un très bon système au Manitoba, à un tarif plus élevé. L'Alberta commencera à mettre en place à l'automne un programme d'accréditation de garderies.

CE QU'ILS EN PENSENT

LES POUR

- > L'implication du fédéral favoriserait le démarrage de réseaux dans les provinces qui en sont dépourvues.
- > Un réseau national représente une garantie quant à la formation des éducatrices et à leurs conditions de travail.

LES CONTRE

- > Un réseau national devra tenir compte des normes fédérales.
- > Le programme forcera la main aux provinces qui devront elles aussi investir dans les garderies.

POSITION DES PARTIS

- > Le Parti libéral propose d'étendre le modèle québécois à l'ensemble des autres provinces. Il y consacrerait 5 milliards en plus des sommes déjà annoncées.
- > Le Bloc québécois dit non. Le domaine social est une compétence exclusive du Québec et des provinces.
- > Le NPD propose un financement stable pour 200 000 places additionnelles. Le Québec pourrait se retirer du programme avec pleine compensation.

VU DU QUÉBEC

- > Le Québec a déjà développé un réseau qui fonctionne sans le gouvernement fédéral. Mais les subsides supplémentaires d'Ottawa seraient bienvenus.

Recherche : Le Soleil, Anne-Louise Champagne

HORAIRE DES CHEFS

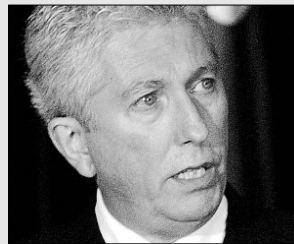


PHOTO PC

Gilles Duceppe

- > Le leader du Bloc québécois parcourt l'Abitibi.



PHOTO PC

Paul Martin

- > Les provinces atlantiques accueilleront l'équipe du Parti libéral.



PHOTO REUTERS

Stephen Harper

- > L'autobus conservateur se déplace vers le sud-ouest de l'Ontario.

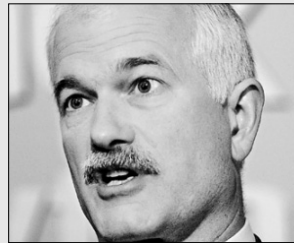


PHOTO PC

Jack Layton

- > La journée se passera à Terre-Neuve où seront réunis les candidats néo-démocrates de la province et du Labrador.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- > À l'été 1976. Durant cette période, qui a coïncidé avec la fièvre olympique à Montréal, le dollar canadien valait autour de 1,03 \$ américain.

SUR CYBERPRESSE

Pour relire le clavardage avec Jean Fortier du Parti conservateur
Pour lire le discours de Gilles Duceppe sur les relations internationales
Pour les dernières nouvelles sur la campagne

Rendez-vous à www.cyberpresse.ca/elections

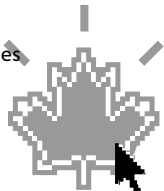


PHOTO TOM HANSON, PC

Paul Martin a visité une garderie de Montréal, hier, après avoir présenté le programme de son parti, qui prévoit soulager les «pressions fiscales» écrasant les provinces.

Martin admet du bout des lèvres l'existence du déséquilibre fiscal

GILLES TOUPIN

WINDSOR — Le chef libéral, Paul Martin, a admis implicitement hier qu'il y avait au Canada un déséquilibre fiscal entre le gouvernement central et les provinces et que son programme électoral — annoncé dans sa ville natale et chiffré à 27 milliards de dollars — a été conçu pour soulager ce qu'il préfère appeler « les pressions fiscales » qui écrasent les provinces.

Refusant systématiquement depuis des mois d'employer l'expression consacrée par les provinces de « déséquilibre fiscal », Paul Martin n'en a pas moins annoncé ces derniers jours de nouveaux investissements dans la santé, les municipalités et l'aide aux aînés. Hier, il bonifiait tout cela par la promesse d'investissements frais en défense (entre 2,5 et trois milliards sur cinq ans), dans un système de garderie universel (cinq milliards sur cinq ans) et dans diverses autres initiatives dont l'énergie éolienne.

« Est-ce que les provinces subissent des pressions financières ? A lui-même demandé Paul Martin en réponse à une question des journalistes. Absolument ! Est-ce qu'on est prêt à s'asseoir avec les provinces pour trouver des solutions ? Absolument ! On va commencer avec la santé et ensuite, oui, on est prêt à regarder toute la question des pressions financières

que subissent les provinces et travailler avec elles pour trouver des solutions. »

M. Martin a manifesté un certain agacement face à l'expression « déséquilibre fiscal », affirmant qu'il s'agissait là d'une question de terminologie. « Si vous me demandez si les provinces ont besoin d'argent, a-t-il répété, la réponse est oui ! »

Volet social

Outre l'annonce d'une augmentation du personnel des forces armées de 5000 personnes et le renforcement de la réserve de 15 500 à 18 500 personnes, c'est le volet social du programme libéral qui attire particulièrement l'attention. En effet, après avoir déjà brisé leurs promesses en 1993 et en 1997 de créer un système pan-canadien de garderies, les libéraux refont cette promesse cette fois avec à la clé un investissement de cinq milliards de dollars échelonné sur les cinq prochaines années. Le programme portera le nom de Fondations.

M. Martin a affirmé que le Québec en ce domaine était un modèle en Amérique du Nord et que son intention était d'exporter ce modèle vers les autres provinces. La ministre du Développement social, Liza Frulla, a d'ailleurs expliqué hier que, comme le Québec, les provinces devront se voter une loi qui déterminera les paramètres de leur programme respectif en respectant quatre grands princi-

pes : la qualité, l'universalité, l'accessibilité et l'obligation d'une composante de développement et d'apprentissage en plus de la composante de garde.

« Quant au Québec, a dit Mme Frulla, le système est déjà établi. Le transfert social est là. Alors il y aura un déploiement d'argent. » En somme, par le transfert social, le Québec recevra sa part des cinq nouveaux milliards prévus par les libéraux. Mme Frulla a précisé que le gouvernement du Québec fera ce que bon lui semble avec l'argent versé, qu'il le versera là où il le voudra bien, qu'il n'y aura pas « de conditions attachées » à ce transfert supplémentaire. Ni plus ni moins, le Québec pourra considérer cet argent comme une augmentation du transfert social qu'il reçoit d'Ottawa.

Le premier ministre Martin a défendu le caractère « responsable » de ses propositions en comparaison avec les conservateurs. « Sur la base des promesses que j'ai vues des conservateurs, a-t-il dit, ils éliminent toute possibilité de surplus. S'ils remplissent leurs promesses, il y aura des coupes massives ailleurs. Et comme la plupart des dépenses actuelles du gouvernement sont des chèques pour les fonds de pension de vieillesse et pour les provinces, ils risquent de s'attaquer à cela. »

« On avait à passer un mauvais quart d'heure »

Jean Lapierre croit que les difficultés des premiers jours de la campagne sont désormais du passé

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après 10 jours d'une campagne perçue comme misérable, les libéraux auront la chance de rediriger le tir sur l'enjeu réel des prochaines élections : la différence de vision entre Paul Martin et Stephen Harper.

Dans une brève escale à Québec hier, le lieutenant de Paul Martin, Jean Lapierre se disait confiant que les difficultés du début de la campagne étaient désormais du passé. Et selon lui bien des gens commencent à peine à s'intéresser à la campagne, « le Jello est loin d'être pris ».

« Quiconque a fait de la politique sait que pendant les premiers 10 jours, le gouvernement se fait griffonner... On a toujours l'impression que les journalistes veulent avoir une course de chevaux », d'expliquer M. Lapierre. Au cours des dernières heures, on est toutefois revenu, dit-il, à l'enjeu défini par Paul Martin au déclenchement du scrutin : le choix par les Canadiens du Canada qu'ils désirent.

« On avait à passer un mauvais quart d'heure. La question est de savoir si les cicatrices seront profondes ou non », analyse l'ancien animateur. Il soutient « ne jamais avoir compté sur l'appui du gouvernement du

Québec. Personne ne s'attendait à avoir des tapes dans le dos, il y a une tradition qui existe », de souligner le lieutenant de M. Martin. Jean Charrest, ex-conservateur, n'a pas retenu ses troupes d'appuyer les libéraux. « Il ne vit pas au passé, mais au présent. Il va examiner nos propositions à la lumière de l'avantage du Québec et va négocier dur », prédit M. Lapierre.

Depuis deux jours en entrevue, la coprésidente de la campagne libérale, Hélène Scherrer, souligne que l'adversaire bloquiste était parvenu à transformer Paul Martin en « bandit de grands chemins », et appelait un changement de stratégie pour son parti afin de contrer ces attaques.

« Moi, je pense que la crédibilité de M. Martin est intacte », tranche Jean Lapierre. Bien que les sondeurs jugent que M. Martin s'est trompé de clou en accréditant la gravité du scandale des commandites, il estime que son chef a agi « par conviction » davantage que par stratégie.

Il sourit quand on lui rappelle qu'il recommandait à Paul Martin de quitter le gouvernement Chrétien et y a quatre ans dans ses chroniques, pour revenir « comme la solution plutôt que partie du problème ».

« Ma moyenne au bâton dans mes chroniques... J'étais un gérant d'es-

trade, c'était facile... » En comparaison, une campagne électorale « est un sport extrême, il faut nourrir la bête des chaînes d'information continues, cela limite la réflexion ». La précipitation que s'imposent les journalistes et les politiciens entraîne des faux pas des deux côtés, fait valoir Jean Lapierre, qui ajoute que désormais, le regard sera orienté sur les conservateurs et sur le Bloc québécois, « on va se battre à armes égales ».

Il croit aussi que l'acrimonie entre les pro-Chrétien et les disciples de Paul Martin est révolue. « On peut compter les mécontents sur les doigts de la main. Ceux qui n'ont pas d'ordre du jour personnel et qui veulent travailler sont sur le terrain, résumet-il. Denis Coderre était le fils spirituel de Jean Chrétien, il est un de nos plus vaillants dans cette campagne. »

Il souligne l'importance du débat télévisé qui ne surviendra pourtant que dans 10 jours. Gilles Duceppe en est à son troisième débat, « il a l'expérience », prévient déjà M. Lapierre. Il croit que « le vrai débat d'idées ne se fera pas entre Duceppe et Martin, mais avec Harper ». « Le débat va être important dans la dynamique de la campagne », conclut le lieutenant de Paul Martin.

ÉLECTIONS 2004

ENSEIGNANTS, À VOS BULLETINS... DE VOTE !

LE GRAND JEU ÉLECTORAL

On ne cesse de s'inquiéter du désintérêt des jeunes pour la politique. Aux grands maux, les grands remèdes. Profitant de la campagne électorale en cours, *La Presse* propose ce grand jeu électoral à utiliser en classe pour donner aux écoliers la piqure de la politique. Le principe est simple: découpez d'abord en unités toutes les cartes de cette page. Le jeu se déroule sur une période de cinq jours.

ANDRÉ DUCHESNE ET ALEXANDRE PRATT

- LUNDI** Les écoliers de votre classe doivent **piger un rôle**. Ils l'apportent à la maison et l'approfondissent en soirée avec l'aide de leurs parents.
- MARDI** C'est le **début de la campagne électorale**. Les représentants conçoivent et posent les pancartes. Les scrutateurs dressent la liste des candidatures. Les candidats commencent à rencontrer les électeurs.
- MERCREDI** Il y a **débat entre les candidats**. Chacun a droit à une introduction de deux minutes pour présenter son programme, le débat dure une dizaine de minutes alors qu'en conclusion, chacun a droit à 30 secondes pour rappeler ses engagements. C'est aussi le jour où les sondeurs entrent en action.
- JEUDI** C'est la **conférence de presse**. Les journalistes, qui ont évidemment suivi la campagne et préparé leur barrage de questions, mettent les candidats sur le gril. Ils leur demandent de commenter les résultats du sondage. Puis, ils écrivent leur article.
- VENDREDI** Enfin, c'est le **jour du vote**. Les scrutateurs entament leur boulot et s'assurent que le vote se passe correctement. Toute la classe vote et le vainqueur est connu à la fin du dépouillement des bulletins. Aura-t-il préparé son discours ?! Amusez-vous bien !

LE BULLETIN DE VOTE















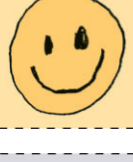

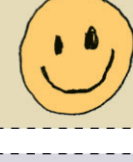

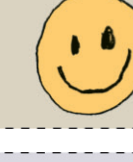








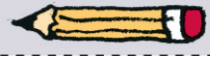
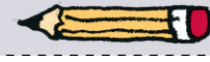
(Découpez le long des pointillés et photocopiez après y avoir inscrit les noms des candidats)

Votre choix	Parti	Nom du candidat
<input type="radio"/>		
<input type="radio"/>		
<input type="radio"/>		
<input type="radio"/>		
<input type="radio"/>		
<input type="radio"/>		

Indiquez votre choix en inscrivant un X dans le cercle à gauche de votre candidat favori

Afin que les noms des candidats élus soient publiés dans *La Presse*, envoyez-nous vos résultats à l'adresse suivante: redaction@lapresse.ca

LES CARTES DE RÔLES (Découpez le long des pointillés)

<p>CANDIDAT Il représente son parti. Il doit développer ses idées et essayer de les imposer pendant toute la semaine. Ses deux grands rendez-vous: le débat du mercredi et la conférence de presse du jeudi, pour lesquels il doit être très bien préparé.</p> <p>PARTI A </p>	<p>CANDIDAT Il représente son parti. Il doit développer ses idées et essayer de les imposer pendant toute la semaine. Ses deux grands rendez-vous: le débat du mercredi et la conférence de presse du jeudi, pour lesquels il doit être très bien préparé.</p> <p>PARTI B </p>	<p>CANDIDAT Il représente son parti. Il doit développer ses idées et essayer de les imposer pendant toute la semaine. Ses deux grands rendez-vous: le débat du mercredi et la conférence de presse du jeudi, pour lesquels il doit être très bien préparé.</p> <p>PARTI C </p>	<p>CANDIDAT Il représente son parti. Il doit développer ses idées et essayer de les imposer pendant toute la semaine. Ses deux grands rendez-vous: le débat du mercredi et la conférence de presse du jeudi, pour lesquels il doit être très bien préparé.</p> <p>PARTI D </p>	<p>CANDIDAT Il représente son parti. Il doit développer ses idées et essayer de les imposer pendant toute la semaine. Ses deux grands rendez-vous: le débat du mercredi et la conférence de presse du jeudi, pour lesquels il doit être très bien préparé.</p> <p>PARTI E </p>
<p>CHEF DE CAMPAGNE Il est le bras droit du candidat. Il voit à ce que le travail soit fait adéquatement: il révise les pancartes, les discours et soutient son candidat. Le vendredi, c'est à lui de «faire sortir le vote», donc de convaincre les électeurs de voter pour son candidat.</p> <p>PARTI A </p>	<p>CHEF DE CAMPAGNE Il est le bras droit du candidat. Il voit à ce que le travail soit fait adéquatement: il révise les pancartes, les discours et soutient son candidat. Le vendredi, c'est à lui de «faire sortir le vote», donc de convaincre les électeurs de voter pour son candidat.</p> <p>PARTI B </p>	<p>CHEF DE CAMPAGNE Il est le bras droit du candidat. Il voit à ce que le travail soit fait adéquatement: il révise les pancartes, les discours et soutient son candidat. Le vendredi, c'est à lui de «faire sortir le vote», donc de convaincre les électeurs de voter pour son candidat.</p> <p>PARTI C </p>	<p>CHEF DE CAMPAGNE Il est le bras droit du candidat. Il voit à ce que le travail soit fait adéquatement: il révise les pancartes, les discours et soutient son candidat. Le vendredi, c'est à lui de «faire sortir le vote», donc de convaincre les électeurs de voter pour son candidat.</p> <p>PARTI D </p>	<p>CHEF DE CAMPAGNE Il est le bras droit du candidat. Il voit à ce que le travail soit fait adéquatement: il révise les pancartes, les discours et soutient son candidat. Le vendredi, c'est à lui de «faire sortir le vote», donc de convaincre les électeurs de voter pour son candidat.</p> <p>PARTI E </p>
<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI A </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI B </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI C </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI D </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI E </p>
<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI A </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI B </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI C </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI D </p>	<p>REPRÉSENTANT C'est lui qui fait le gros travail sur le terrain: concevoir les pancartes électorales, les dessiner et les poser. Son rôle sera très important le lundi et le mardi, car l'équipe qui trouve le meilleur slogan et qui place ses pancartes aux meilleurs endroits pourrait avoir un avantage.</p> <p>PARTI E </p>
<p>DIRECTEUR DES ÉLECTIONS Il voit au bon fonctionnement des élections. C'est lui qui lancera la campagne le mardi en annonçant le programme de la semaine, qui organisera le débat du mercredi, la conférence de presse du jeudi et le scrutin du vendredi. C'est aussi lui qui annoncera les résultats de l'élection le vendredi.</p> <p></p>	<p>SCRUTATEUR Le scrutateur établit la liste des électeurs le mardi et voit, le jour du vote, à ce que tout le monde ait voté. Si quelqu'un vote deux fois, c'est qu'il n'a pas fait son travail correctement! Il compte ensuite les votes avec les autres scrutateurs.</p> <p></p>	<p>SCRUTATEUR Le scrutateur établit la liste des électeurs le mardi et voit, le jour du vote, à ce que tout le monde ait voté. Si quelqu'un vote deux fois, c'est qu'il n'a pas fait son travail correctement! Il compte ensuite les votes avec les autres scrutateurs.</p> <p></p>	<p>SCRUTATEUR Le scrutateur établit la liste des électeurs le mardi et voit, le jour du vote, à ce que tout le monde ait voté. Si quelqu'un vote deux fois, c'est qu'il n'a pas fait son travail correctement! Il compte ensuite les votes avec les autres scrutateurs.</p> <p></p>	<p>ANIMATEUR DU DÉBAT Il dirige le débat du mercredi et voit à ce que tous les candidats respectent les limites de temps (deux minutes d'introduction par candidat, puis un débat de 10 minutes et une conclusion de 30 secondes). Il doit préparer une courte introduction pour le débat.</p> <p></p>
<p>JOURNALISTE Il récolte l'information auprès des candidats et des citoyens et publie des articles sur le lancement de la campagne (lundi), le débat (mercredi), le sondage et la conférence de presse (jeudi). Il doit aussi préparer ses questions pour la conférence de presse.</p> <p></p>	<p>JOURNALISTE Il récolte l'information auprès des candidats et des citoyens et publie des articles sur le lancement de la campagne (lundi), le débat (mercredi), le sondage et la conférence de presse (jeudi). Il doit aussi préparer ses questions pour la conférence de presse.</p> <p></p>	<p>JOURNALISTE Il récolte l'information auprès des candidats et des citoyens et publie des articles sur le lancement de la campagne (lundi), le débat (mercredi), le sondage et la conférence de presse (jeudi). Il doit aussi préparer ses questions pour la conférence de presse.</p> <p></p>	<p>SONDEUR Il prend le pouls des électeurs après le débat du mercredi et rend publiques les intentions de vote le jeudi. Il devra poser cinq questions prédéterminées à huit électeurs pour sonder leur intention de vote. Il devra par la suite compiler les résultats et les diffuser le jeudi matin, avant la conférence de presse, afin que les journalistes se servent des données pour poser des questions.</p> <p></p>	<p>SONDEUR Il prend le pouls des électeurs après le débat du mercredi et rend publiques les intentions de vote le jeudi. Il devra poser cinq questions prédéterminées à huit électeurs pour sonder leur intention de vote. Il devra par la suite compiler les résultats et les diffuser le jeudi matin, avant la conférence de presse, afin que les journalistes se servent des données pour poser des questions.</p> <p></p>



VINCENT MARISSAL

Faire du neuf avec du vieux

Il n'y pas que l'ex-premier ministre Chrétien et ses protégés qui refont surface ces jours-ci dans la campagne libérale. Les promesses de l'ancien régime ont aussi été recyclées dans le nouveau programme électoral de Paul Martin, et au premier chef, la promesse d'investir dans les garderies.

Les enfants ne votent pas, mais on peut dire qu'ils sont habitués de voir des politiciens. Depuis plus de 20 ans, conservateurs et libéraux se succèdent dans les garderies du pays pour promettre des centaines de milliers de nouvelles places en garderie. En 1988, tout au début de la campagne électorale, l'une des premières sorties publiques du candidat recrue Paul Martin avait justement eu lieu dans une garderie de Montréal. Son chef de l'époque, John Turner, avait promis la création de 400 000 places, une annonce qui avait tourné au désastre parce que les libéraux avaient été incapables de chiffrer leur promesse.

Puis, en 1993, les libéraux de Jean Chrétien avaient remis ça dans leur *livre rouge*, écrit en grande partie par Paul Martin, promettant cette fois 150 000 places

en trois ans. Rien de tout cela ne s'est concrétisé, faut-il préciser.

On peut donc comprendre le scepticisme des électeurs devant la nouvelle valse des milliards, ce qui n'a pas empêché Paul Martin de promettre hier 250 000 places en cinq ans. Pour quelqu'un qui s'est engagé à faire de la politique différemment, ça sent franchement le réchauffé.

M. Martin aurait tout de même pu nous épargner la visite à la garderie. Il n'y a pas grand-chose de plus vieux dans le grand livre électoral que d'utiliser des enfants pour faire de belles images. C'est particulièrement cynique quand on pense que les enfants qui avaient servi de fond de scène à la promesse libérale en 1988 sont aujourd'hui en âge d'entrer à l'université et qu'ils n'ont jamais vu la couleur des places promises à cette époque. Avec un peu de chance, leurs enfants bénéficieront peut-être des places annoncées encore une fois hier par les libéraux.

Cette fois, Paul Martin s'est assuré que les chiffres de son programme collent à la réalité. Il s'est surtout assuré que le gouvernement Charest réagisse positivement à ses projets. Après l'ac-

cueil plutôt froid réservé par Québec aux plans en santé et pour les villes, le clan Martin avait besoin de marquer des points avec les garderies. Comment Jean Charest pourrait-il mal réagir, lui à qui Paul Martin vient de promettre, s'il est réélu, d'envoyer un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années ? Et ce, sans aucune condition, ce qui veut dire qu'il pourra utiliser environ 200 millions par année où il veut, pour les routes, pour la santé ou pour baisser les

promis au Québec par Paul Martin n'aboutira dans une garderie.

Mais de toute façon, on n'en est pas là. Il faut d'abord que Paul Martin conserve le pouvoir, ce qui est loin d'être sûr, et qu'il respecte sa promesse, ce qui est douteux si on en juge par le bilan des libéraux en matière de garderie.

Jean Lapierre, qui était chargé hier de répandre la bonne nouvelle en région, reconnaît sans détour que les 10 premiers jours de la campagne ont été difficiles,

Paul Martin vante le réseau de garderies du Québec comme étant le modèle à suivre par les autres provinces, juste au moment où le gouvernement Charest freine son développement pour se tourner vers le privé.

impôts.

L'ironie de l'affaire, c'est que Paul Martin vante le réseau de garderies du Québec comme étant le modèle à suivre par les autres provinces, juste au moment où le gouvernement Charest freine son développement pour se tourner vers le privé. Vous pouvez donc gager que pas un sou du milliard

mais il ajoute que le programme politique complet donne maintenant des armes pour poursuivre la bataille.

« Les 10 premiers jours, le gouvernement sortant se fait toujours écorcher, on le savait, dit-il. Maintenant, les électeurs pourront comparer, ça nous permet de présenter nos priorités et d'entrer dans une

nouvelle étape de la campagne, l'étape pré-débat. »

Le programme électoral des conservateurs sera dévoilé samedi à Toronto. Un programme « modéré » qui réserve peu de surprises, selon une source bien branchée.

Le programme libéral, lui, ratisse large, une indication claire que les libéraux doivent eux aussi agrandir la cible pour tenter de récupérer les votes perdus au cours des derniers mois. En plus du programme de garderie et des promesses en santé, en logement social et pour les villes, faites la semaine dernière, les libéraux veulent créer un nouveau contingent militaire et se lancer dans l'énergie éolienne, en plus d'une multitude de petites promesses.

À noter : pas un mot sur d'éventuelles baisses d'impôts. La remontée des conservateurs aura obligé Paul Martin à revenir aux bonnes vieilles valeurs libérales. Il voulait tellement se démarquer de son prédécesseur, mais, finalement, il a dévoilé hier un programme qui aurait pu être signé par Jean Chrétien.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal
vincent.marissal@lapresse.ca

CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Le NPD ferait pression sur les Américains

TIM COOK
PRESSE CANADIENNE

WINNPEG — Les problèmes du Canada avec les armes à feu viennent des États-Unis et un gouvernement néo-démocrate ferait pression sur les Américains pour qu'il y ait un meilleur contrôle sur leur territoire, a affirmé hier le chef du NPD, Jack Layton.

« Nous nous concentrons sur la démonstration de plus en plus évidente que les armes illégales en provenance des États-Unis constituent le plus gros problème, a dit M. Layton aux journalistes. Nous proposons de traverser la frontière et de faire du lobbying pour que les lois sur le contrôle des armes à feu aux États-Unis soient renforcées. »

Le chef néo-démocrate a tenu ces propos à l'extérieur d'une clinique médicale où il avait prévu parler des

politiques de son parti en matière de santé. Mais les journalistes ont profité de cet arrêt de M. Layton à Winnipeg — le dernier avant qu'il ne se déplace dans le nord de l'Ontario — pour poser des questions sur le contrôle des armes à feu, un dossier chaud dans l'Ouest.

Depuis le début de la campagne, le NPD avait été relativement silencieux sur la question. M. Layton a dit que son parti n'appuie pas l'élimination du registre des armes à feu — une initiative libérale qui a coûté un milliard.

Le dossier a plutôt opposé les libéraux et les conservateurs. Les libéraux disent qu'ils conserveraient le registre, mais qu'ils en réduiraient les coûts, alors que les conservateurs proposent de l'abolir tout simplement et d'utiliser l'argent économisé pour l'embauche de nouveaux policiers.

EN BREF

Propos inconvenants de Lapierre

Le propos du candidat libéral Jean Lapierre sur le drame de Polytechnique et le contrôle des armes à feu ont soulevé hier la grogne des groupes de défense des femmes, qui y voient une récupération partisane d'un drame humain. Mercredi, réagissant aux intentions du chef Stephen Harper d'abolir le controversé registre des armes à feu, M. Lapierre avait lancé : « Un parti qui dit *Fini le contrôle des armes à feu*, est-ce que ça veut dire que nos filles de Polytechnique sont mortes en vain ? » Outrée, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, s'est dite surprise, hier, qu'une personnalité publique comme M. Lapierre fasse de telles déclarations. « Ce n'est tout simplement pas éthique. On ne saurait référer au drame de la Polytechnique à des fins électoralistes partisans. Ma réaction est courte, mais lapidaire. Ce n'est pas éthique, ce n'est pas acceptable », a tonné M^{me} Asselin. À Québec, la ministre responsable de la Condition féminine, Michelle Courchesne, a également déploré les propos de M. Lapierre, en affirmant qu'il est « regrettable » que la tragédie de Polytechnique serve ainsi à des fins électoralistes d'après la Presse Canadienne

Jean Lapierre au Bloc ?

Le même Jean Lapierre serait-il tenté par un retour au Bloc ? C'est du moins l'hypothèse qu'a émise publiquement hier le journaliste et ex-conseiller péquiste Jean-François Lisée. Invité à présenter Gilles Duceppe devant le parterre du Conseil des relations internationales de Montréal, M. Lisée a déridé les quelque 500 convives en se moquant de M. Lapierre.

« Je ne sais pas si vous avez remarqué que Jean Lapierre était plus populaire lorsqu'il était au Bloc québécois qu'il ne l'est maintenant ? Ça vous a échappé ? », a-t-il lancé, déclenchant les applaudissements de la foule sympathique aux bloquistes. « Alors Gilles (Duceppe), je ne sais pas s'il est trop tard pour que M. Lapierre change d'avis : est-ce qu'il reste un comté ? Gilles dit qu'il en reste, mais seulement à l'extérieur du Québec. » Si, comme l'évoquait Jean Lapierre, le prochain gouvernement est minoritaire, « il est permis de croire qu'après le 28 juin, Gilles Duceppe nous donnera sa pleine mesure », a conclu M. Lisée. Karim Benessaïeh

La 30 au détour du chemin

Des manifestants inattendus — et dont le Bloc se serait manifestement passé — ont surgi hier dans la campagne de Gilles Duceppe. Une vingtaine de citoyens, armés de pancartes, ont voulu interpeller le chef bloquiste lors son passage à Châteauguay, au sud de Montréal. Ils voulaient lui demander de les appuyer dans leur lutte pour faire passer l'autoroute 30 sur le tracé actuel de la route 132 — le « tracé nord ». Ce dossier interminable a pris une nouvelle tournure quand le gouvernement Charest a décidé la semaine dernière d'adopter ce qu'on appelle le « tracé sud », qui traverse des terres agricoles. Les citoyens ont attendu en vain devant le restaurant où se tenait un petit rassemblement bloquiste : Gilles Duceppe est passé devant eux sans s'arrêter. En point de presse un peu plus tard, le chef a plaidé qu'il ne voulait pas intervenir dans ce dossier. « Nous à Ottawa, nous dénonçons les intrusions du fédéral. Si nous on se met à intervenir là-dedans, comment pourrait-on reprocher aux libéraux par la suite d'intervenir dans des choses qui ne les regardent pas ? » Karim Benessaïeh

Investissements du PLC dans les services de garde



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, reste sceptique face au projet des libéraux d'investir dans les garderies : « Ils avaient promis cela en 1993 et ils nous arrivent avec des normes nationales encore une fois. »

Québec aiderait les familles

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Pendant que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, se montrait sceptique face au projet de garderies annoncé hier par les libéraux de Paul Martin, le gouvernement Charest savait déjà, lui, quoi faire avec les quelque 230 à 280 millions qui reviennent au Québec : aider les familles.

C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, en précisant que « si l'argent parvient après les élections, ça nous permettra de récupérer les pertes fiscales encourues par le gouvernement du Québec à la suite de la mise en place du système de garde à contribution réduite ».

Le ministre a dit se réjouir du fait que cet argent semble être dégagé de toute étiquette, ce qui signifie que le gouvernement central n'interviendrait pas dans les prérogatives du Québec de déterminer lui-même ses choix et ses priorités.

« Étant donné que les parents du Québec paient moins cher pour les services de garde, ils obtiennent une moins grande récupération au plan fiscal en crédits d'impôt », a expliqué M. Béchar. « Ces transferts, sans attache, nous permettront d'améliorer encore les services aux familles, mais également plein d'autres choses, puisque nous avons déjà les services de garde à contribution réduite », a-t-il affirmé.

M. Béchar a fait référence au dernier budget Séguin, qui prévoit des fonds pour le soutien aux enfants, les

primes au travail, les baisses d'impôt et l'amélioration du système de santé. « Toutes des choses qui aident les familles », soutient-il.

Duceppe sceptique

Pour sa part, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, reste sceptique face au projet des libéraux. « Ils avaient promis cela en 1993 et ils nous arrivent avec des normes nationales encore une fois », a déploré M. Duceppe en point de presse à Montréal. Le Québec recevra 236 millions par année à ce chapitre, alors que les règles fiscales actuelles privent la province de quelque 225 millions, a-t-il noté. « En d'autres mots, nous payons pour le cadeau qu'ils nous font. C'est un piège. » Avec Karim Benessaïeh

MONDE

Irak: Bush tente de rallier les Européens

L'ayatollah Sistani énonce les tâches du nouveau gouvernement « sans légitimité »

JOONEED KHAN

Ayant comparé la stratégie américaine au Proche-Orient à la Deuxième Guerre mondiale, le président George W. Bush est parti hier rallier les Européens à l'occasion du 60^e anniversaire du jour J, le débarquement en Normandie, alors que le grand ayatollah irakien Ali Sistani apportait un soutien prudent au nouveau gouvernement irakien et que des combats et des attentats continuaient de faire des victimes dans tout l'Irak.

Espérant que ce gouvernement « désigné sans légitimité électorale, et ne représentant pas toutes les catégories de la société, puisse faire la preuve qu'il est efficace et honnête », Sistani lui a fixé quatre tâches : « obtenir de l'ONU le rétablissement de la souveraineté complète, assurer la sécurité dans tout le pays, offrir des services publics aux citoyens, et préparer sé-

rieusement les élections générales pour le début de 2005 ».

Avant de quitter Washington pour Paris, Berlin et Rome, Bush a reçu hier le premier ministre australien John Howard pour lui dire qu'un éventuel retrait militaire australien d'Irak serait « un désastre ». « Cela renforcerait l'ennemi et découragerait ceux qui aiment la liberté », a déclaré Bush.

Comme des GI, des Aussies en Irak sont accusés de tortures de détenus, et l'opposition a annoncé qu'elle retirerait avant Noël les 850 militaires déployés là-bas, si elle remporte les prochaines élections. Après le retrait des troupes espagnoles, Bush est confronté à la possibilité que d'autres pays suivent cette voie.

L'armée américaine vient d'imposer aux soldats mobilisés pour un prochain départ en Irak ou en Afghanistan de prolonger leur mission jusqu'au retour de leur unité toute entière, dans une démarche

qui illustre l'insuffisance des effectifs.

À quelques heures de l'arrivée de Bush en Italie, une quarantaine de personnes ont manifesté hier au centre de Rome contre la situation en Irak et la mort de plus de 10 000 civils dans ce pays depuis l'invasion américaine en mars 2003.

Les États-Unis tentent entre-temps d'éduquer un rapport du haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Bertrand Ramcharan, qui devrait être très critique envers Washington et la conduite des forces de la coalition en Irak.

Deux marines, Andrew J. Sting et Jeremiah J. Trefney, âgés de 19 ans, ont plaidé coupable d'avoir infligé des chocs électriques à un détenu de la prison d'Al Mahmudiya, a annoncé hier l'armée en Pennsylvanie. Le premier a été condamné à un an de prison, le second à huit mois. Ils ont été dégradés et exclus de l'armée pour mauvaise conduite. Washington craint que ce rapport

ne complique ses efforts pour faire adopter un nouveau projet de résolution sur l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU. Le conseil devait entendre hier le ministre irakien des Affaires étrangères irakien Hoshiyar Zebari sur le projet.

Le nouvel organe exécutif irakien souhaite que la résolution lui donne le « dernier mot » sur les opérations militaires, a confié Abdallah Baali, l'ambassadeur algérien à l'ONU, à l'issue d'un entretien avec Zebari. Il insiste aussi pour que l'Irak contrôle ses ressources.

Le nouveau premier ministre Iyad Allaoui a pris hier la direction du comité ministériel chargé de la Sécurité nationale. Mais la famille du nouveau président Ghazi Al-Yaouar, marié à une Saoudienne, va rester en Arabie pour le moment, a indiqué hier son oncle.

Les violences continuent dans le pays. À Bagdad, deux irakiens ont été tués et plusieurs blessés dans la chute d'obus près de l'ambassade

d'Italie. À Koufa, cinq Irakiens ont été tués et neuf blessés lors d'affrontements entre miliciens chiïtes et soldats américains.

À Baaqouba, un policier et un garde du corps de l'adjoint au gouverneur de la ville ont été tués par des inconnus. Des témoins ont trouvé un officier de sécurité du gouvernorat tué d'une balle à la tête dans une rue du centre-ville.

À Beni Saad, un policier a été blessé dans un poste de contrôle de la défense civile. À Kirkuk, un traducteur irakien travaillant pour l'occupation est mort brûlé dans sa voiture après une attaque contre la principale base américaine dans la ville pétrolière. Dans cette même ville, le rédacteur en chef de trois hebdomadaires a été tué lorsque des assaillants ont lancé une grenade sur sa voiture, selon la police.

Avec AFP, AP, IHT, Statesman, Arizona Republic, Salt Lake Tribune

VENEZUELA

L'opposition obtient un référendum sur la révocation de Chavez

AGENCE FRANCE-PRESSE

CARACAS — À l'issue d'un long processus durant depuis plus de six mois et parsemé de violences, l'opposition vénézuélienne a obtenu hier la convocation pour début août d'un référendum susceptible de chasser du pouvoir le président Hugo Chavez, élu il y a quatre ans.

Le Conseil national électoral (CNE) a annoncé lors d'une conférence de presse que l'opposition avait rassemblé 2 451 821 signatures valides, soit un peu plus que les 2 436 083 jugées indispensables pour que le processus référendaire soit déclenché. Jorge Rodríguez, l'un des dirigeants du CNE, a indiqué qu'il s'agissait de chiffres préliminaires mais que la tendance « ne devrait pas changer ».

Le référendum, au cours duquel les électeurs devront dire si oui ou non le mandat du président Chavez doit être révoqué, aura lieu normalement le 8 août, en raison des délais prévus par le CNE pour son organisation.

La Constitution « bolivarienne », proposée par M. Chavez lui-même et approuvée en décembre 1999, permet de convoquer un référendum révocatoire à la mi-mandat si au moins 20 % de l'électorat le demande, soit un peu plus de 2,43 millions de personnes. Sur la base de cette constitution, Hugo Chavez, élu en 1998, avait organisé un nouveau scrutin qu'il avait remporté en 2000 pour un mandat de six ans.

L'opposition avait recueilli début décembre plus de trois millions de signatures mais le CNE avait estimé en mars que plus d'un million étaient sujettes à caution. Pendant trois jours, jusqu'à dimanche dernier, un processus de vérification avait été organisé par le CNE.

Peu après l'annonce-surprise d'hier, la coalition Coordination démocratique qui regroupe cinq mouvements d'opposition a affirmé avoir recueilli 2 569 584 signatures.

Le président Chavez avait promis, avant même cette annonce, qu'il respecterait les résultats annoncés par le CNE, même si cela signifiait la convocation d'un référendum contre lui.

Mardi, il avait toutefois dénoncé une « tentative de fraude » de l'opposition lors de l'opération de ratification, affirmant que les signatures de personnes décédées avaient été prises en compte.

La ratification a eu lieu sous le contrôle d'observateurs de l'Organisation des États américains (OEA) et du Centre Carter, créé par l'ancien président démocrate Jimmy Carter, prix Nobel de la paix 2002, qui s'était personnellement déplacé à Caracas pour suivre les opérations.

L'annonce de la tenue du référendum s'est produite à l'issue d'une journée de violences à Caracas au cours de laquelle des partisans présumés de M. Chavez ont attaqué les sièges du journal *El Nacional* et de la chaîne de télévision Radio Caracas Television (RCTV), à coups de pierres, et mis le feu à des pneus, à des camions et à une moto de la police.

Le député d'opposition Rafael Marin a été frappé à la tête alors qu'il se déplaçait en voiture à proximité du siège de l'Assemblée nationale. « Il a été frappé sauvagement, on voulait le blesser grièvement ou même le tuer », a affirmé son épouse Antonieta de Marin.

Le maire de Caracas, Alfredo Peña, membre de l'opposition, a affirmé que les bâtiments municipaux ont été la cible de tirs.

15 ans plus tard La Place Tiananmen sous haute surveillance



Un agent de sécurité montait la garde hier au-dessus d'un portrait de l'ex-leader communiste Mao Zedong installé à l'entrée de la place Tiananmen, à Pékin. Les autorités chinoises, qui voulaient éviter toute manifestation commémorative, ont placé les opposants sous haute surveillance à l'occasion du 15^e anniversaire de la brutale répression militaire, menée dans la nuit du 3 au 4 juin 1989.

PHOTO GREG BAKER, ASSOCIATED PRESS ©

L'ONU, otage du Rwanda?



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Après une semaine de viols et de pillages qui ont fait au moins 61 morts et 107 blessés, les rebelles rwandais ont commencé hier soir à se retirer de Bukavu, selon la Mission de l'ONU au Congo (Monuc), et le calme revenait à Kinshasa après deux jours de colère contre l'ONU qui ont fait trois morts dans la capitale congolaise, et qui se sont étendues hier à au moins six autres villes, où des Casques bleus ont été malmenés, leurs véhicules attaqués, leurs dépôts

saccagés.

Cette explosion de furie anti-ONU après la chute de Bukavu aux mains des rebelles illustre les limites de l'engagement onusien quand le « club du veto » continue d'en dicter l'action sur le terrain, et quand des « amis » consacrés de « l'unique superpuissance », comme le Rwanda, y sont mêlés — cela en dépit du fait qu'une cinquantaine de pays fournissent les 10 800 Casques bleus de la Monuc et que celle-ci est déployée en vertu du chapitre 7 de la Charte de l'ONU qui l'autorise à employer la force pour protéger les civils.

Jean-Marie Guéhenno, secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, dont la tournée dans la région des Grands lacs a précédé le sauvage coup de force des rebelles à Bukavu, a déclaré hier qu'« il est probable que nous aurons besoin de plus de troupes au Congo ». « Cela dépendra du mandat que le Conseil de sécurité

nous donnera », a souligné le fonctionnaire français.

Les manifestants, redoutant l'échec du processus de paix et de transition démocratique en cours, n'ont pas réclamé plus de Casques bleus. Selon la Monuc elle-même, les rebelles à Bukavu n'étaient pas plus de 300. Les Congolais ont plutôt clamé qu'ils « ne veulent pas de la Monuc dans sa formule actuelle », résumée ainsi par un Casque bleu : « On est venu maintenir la paix, mais si la guerre éclate on n'y peut rien. »

Ils ont aussi réclamé « la démission immédiate » de William Lacy Swing, le diplomate américain (il fut ambassadeur en Haïti, « géral de la crise » entre 1991 et 1994) qui est le patron de la Monuc. « Il est complice de l'attaque contre Bukavu », a lancé un Congolais. « Où est passé le pouvoir de la Monuc sous le chapitre 7 ? » a demandé une autre.

Selon la presse de Kinshasa, la cause immédiate de l'explosion dans la

capitale du Sud-Kivu, est un éclatement du RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie), ex-rébellion soutenue par le Rwanda dans la guerre de 1998 à 2002, documentée par l'ONU comme une guerre pour le pillage des richesses du Congo. L'ex-chef du RCD, Azarias Ruberwa, a intégré le « gouvernement de transition » à Kinshasa à titre de vice-président, mais l'aile militaire dirigée par Laurent Nkunda et Jules Mutebusi n'apprécient pas la tournure qu'a pris le parcours vers des élections libres l'an prochain.

Les événements se sont précipités. De nouvelles autorités ont été mises en place dans le pays, y compris au Sud et au Nord-Kivu (capitale Goma, d'où sont venus des renforts jusqu'à Bukavu). Ruberwa s'est retrouvé bloqué à Goma, des hommes armés ayant pris le contrôle de l'aéroport, empêchant son départ pour Bukavu. Swing devant lui aussi être à Bukavu, pour le déploiement de Casques bleus à l'aéroport de Kavumu.

Mais, comme l'ont démontré les rapports de l'ONU, les guerres du Congo (1996-1997 et 1998-2002) servent trop d'intérêts puissants pour céder aisément le pas à la pacifica-

tion, et surtout à la stabilisation démocratique. Peu démocratiques eux-mêmes, le Rwanda et l'Ouganda s'en trouveraient du coup déstabilisés.

C'est au nom de « la protection des Banyamulenge » (Tutsis du Congo) que Nkunda et Mutebusi ont attaqué Bukavu. Charles Murigande, ministre rwandais des Affaires étrangères, a nié l'accusation du président congolais Joseph Kabila que Kigali avait « une fois de plus agressé » le Congo et cherchait à « nous imposer une 3^e guerre ». Il a, lui aussi, évoqué d'éventuels « génocide et massacre » (de Tutsis) pour mettre en garde le Congo.

Or selon un Réseau d'organisations de droits humains du Congo, dont *La Presse* a eu la déclaration par l'intermédiaire d'Entraide missionnaire à Montréal, c'est « le pouvoir de Kigali (qui) est un danger pour la paix et la sécurité en Afrique centrale ». Le texte accuse « les Rwandais et leurs alliés » de toujours chercher à détacher les Kivus du reste du Congo — une thèse chère à William Kansteiner, ancien sous-secrétaire d'État américain pour l'Afrique. Et le réseau veut que l'ONU condamne le Rwanda. Voeu utopique ?

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN

MSF se retire

Médecins sans frontière (MSF) a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes ses activités en Afghanistan au lendemain de la mort de cinq de ses employés, dont trois expatriés, tués dans une embuscade sur une route du nord-ouest du pays. Présente dans le pays depuis 1979, l'organisation humanitaire travaillait dans 12 provinces du pays, avec 80 expatriés et près de 1400 employés afghans au sein de ses sections française, espagnole, belge, suisse et néerlandaise. L'organisation humanitaire met notamment en oeuvre des programmes de soutien aux structures de santé, hôpitaux et dispensaires, des consultations médicales, des programmes de santé mentale et de lutte contre la tuberculose. Située à environ 500 kilomètres à l'ouest de Kaboul, la province de Badghis, lieu de l'embuscade, est frontalière du Turkménistan. Considérée comme relativement sûre, elle était jusqu'à présent épargnée par la vague d'insécurité provoquée par les talibans, qui touche principalement le sud et le sud-est du pays. d'après AFP

GRANDE-BRETAGNE

Panne majeure

Une panne majeure du système de contrôle aérien en Grande-Bretagne a créé une situation chaotique hier matin dans la plupart des aéroports du pays, relançant le débat sur les déficiences de certaines infrastructures. La panne a été réparée après une heure de confusion totale. Mais des retards importants, voire des annulations, étaient prévus toute la journée, alors que la période des vacances estivales a déjà commencé en Grande-Bretagne. « Ce pays, pendant des décennies, n'a pas consacré assez d'argent aux infrastructures », a indiqué le ministre des Transports, Alistair Darling, jetant le blâme sur les conservateurs, au pouvoir entre 1979 et 1997. Il n'en a pas moins affirmé que le système de contrôle aérien britannique était « très bon » par rapport à celui d'autres pays. Le centre de contrôle de West Drayton était déjà tombé en panne en juin 2000 et deux ans plus tard, entraînant chaque fois des retards considérables dans le trafic aérien. d'après AFP

Soudan: la crise au Darfour risque de faire un million de morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

GENÈVE — Une crise humanitaire majeure est désormais inévitable au Darfour et elle pourrait faire jusqu'à un million de morts si l'aide internationale n'est pas livrée à temps, ont indiqué hier des représentants des pays donateurs réunis à Genève.

« Nous estimons aujourd'hui que si nous parvenons à faire entrer l'aide, nous perdrons 300 000 personnes et que sinon, le bilan pourrait être beaucoup plus lourd, de l'ordre d'un million de personnes », a déclaré à la presse le directeur de l'agence américaine pour le développement (USAid) Andrew Natsios.

« C'est une prévision, ce n'est pas une certitude, nous prions pour que cela ne se produise pas », a-t-il ajouté.

M. Natsios participait à Genève à une réunion de 27 pays donateurs en faveur du Darfour, en présence de représentants du gouvernement soudanais et des mouvements rebelles de cette province de l'ouest du Soudan.

Le conflit du Darfour a déjà fait environ 10 000 morts depuis février 2003, ainsi que plus d'un million de déplacés et près de

150 000 réfugiés au Tchad voisin, selon les derniers chiffres fournis par l'ONU.

Au cours de cette conférence, les États-Unis ont promis de verser 188 millions de dollars supplémentaires pour venir en aide aux victimes. La Commission européenne s'est engagée à hauteur de 10 millions d'euros, qui viendront s'ajouter à 37 millions d'euros déjà versés.

Le secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, Renaud Muselier, a annoncé que la France allait augmenter sa contribution de 1,4 million d'euros, qui seront versés au Programme alimentaire mondial (PAM) en faveur des réfugiés soudanais au Tchad.

Au total, le sous-secrétaire général de l'ONU chargé des affaires humanitaires, Jan Egeland, a évalué à 236 millions de dollars les besoins de financement dans la région jusqu'à la fin de l'année.

Les Nations unies estiment que 700 000 à 800 000 personnes au Darfour vont manquer du nécessaire pour survivre dans les mois à venir.

Américains, Européens et l'ONU ont aussi averti le Soudan qu'il devait faire cesser les atrocités commises par les milices arabes pro-gouvernementales djandjawiés contre

les ethnies africaines au Darfour et lever les « graves restrictions » qui ralentissent encore la distribution de l'aide humanitaire.

« Nous reconnaissons que nous sommes en retard, les obstacles ont été trop importants, certains donateurs trop lents, certaines agences (humanitaires) aussi et il y a trop de restrictions de la part du gouvernement » soudanais, a résumé M. Egeland.

« Et les milices djandjawiés ont été si dures envers les populations que nous aurons une crise humanitaire d'énorme ampleur même dans le meilleur des cas », a-t-il ajouté.

Les intervenants ont assuré que la communauté internationale faisait pression sur le gouvernement soudanais pour faire cesser « la plus violente et la plus cruelle des conduites humaines imaginables », comme l'a qualifiée le patron du PAM, James Morris.

Représentant l'UE, le ministre irlandais du Développement, Tom Kitt, a appelé Khar-toum à désarmer les milices et à donner accès aux organisations humanitaires.

Plusieurs ONG ont par ailleurs appelé la communauté internationale à prendre des mesures énergiques pour faire cesser les exactions contre les civils.

REMBOURRAGES JIOLA



Restoration de vos meubles
RAJEUNISSEZ
et rénovez vos meubles

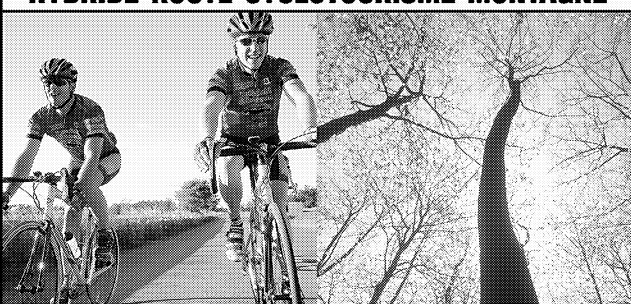
90 jours sans frais d'intérêts ou 12 versements égaux

5816, Charlevoix, Montréal-Nord
(514) 253-1400
remjiola@qc.aira.com
Lun. au ven. 8 h à 17 h et sur rendez-vous
Estimation gratuite sur place ou à domicile, apportez une photo!



MAINTENANT UN ÉTAGE COMPLET CONSACRÉ AU CYCLISME

Bianchi, Gary Fisher, Wilier, KONA
HYBRIDE-ROUTE-CYCLOTURISME-MONTAGNE



MONTRÉAL
5190, boul. Saint-Laurent (514) 271-0773
TROIS-RIVIÈRES • SHAWINIGAN

la Baie encore plus
SOLDE
à la Baie ce week-end

55 %
de rabais

serviettes de plage
Sunsations
Tout coton, motifs assortis.
Ord. 19,99 \$.
Solde 8,99 \$.



Du vendredi 4 au dimanche 6 juin

tenuettes printemps-été
Liz Claiborne
3 articles ou plus :
35 % de rabais
2 articles : 30 % de rabais
un article : 25 % de rabais
Tailles courantes et petites.

Promo de soutiens-gorge Jockey
Obtenez un soutien-gorge Jockey GRATUIT à l'achat de 30 \$ ou plus de dessous Jockey (valeur maximale de 42 \$). L'offre prend fin le dimanche 13 juin.

25 % de rabais
sous-vêtements et chaussettes Jockey pour lui

50 % de rabais
et une remise instantanée de 25 \$ à 100 \$ à l'achat d'un duo-sommeil Sealy ou Simmons sélectionné
Exemple : Brisbane de Sealy, grand lit. Ord. 1 999 \$. Solde 999 \$.
Après remise 899 \$. Précisions en magasin.

À l'achat de 93 \$ ou plus de produits parfumés Giorgio Armani pour lui, vous recevrez ce sac saute-ruisseau. Produits montrés 93 \$ ch.

femme
1199 et 599
soutiens-gorge et slips
ToGo^{mc} choisies

30 % à 50 % de rabais
mode féminine
ToGo^{mc}, Mantles^{mc}, Nygård Collection, Alfred Dunner et mac & jac
Tailles courantes, petites et grandes.

30 % de rabais
mode et jeans pour elle et lui
Tommy Jeans, CK Jeans, Buffalo, Point Zero et autres

25 % de rabais
tenuettes griffées
printemps-été pour elle
Tailles courantes et petites.

bijoux, chaussures et accessoires
Achetez un article, obtenez le 2^e à 50 % de rabais

collants fins et chaussettes
Exceptions : Jockey et CK.
Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

LA PROMO BAGAGES 1^{RE} CLASSE SE POURSUIT!
50 % à 55 % de rabais
bagages
Exceptions : articles Eddie Bauer et ceux dont le prix se termine par 99 c.

50 % de rabais
bijoux en or Principles[®] et Charter Collection

30 % de rabais

• chaussures de marche pour lui. Rockport, Clarks et Hush Puppy
• chaussures Outline choisies pour elle
Ord. 29,99 \$. Solde 19,99 \$.
• chaussures et sandales Brown's Landing pour elle
• sandales pour tous

25 % de rabais
• montres choisies
• bijoux mode et en argent fin signés ToGo^{mc}

homme
40 % de rabais
chemisettes de ville pour lui

30 % de rabais
• pour lui : pantalons de ville Perry Ellis et blazers à prix ordinaire
• mode masculine Izod et Chaps

enfant
25 % de rabais
mode Point Zero pour garçon et fille. Tailles 7 à 16.

20 % de rabais
couchettes et tables à langer Storkcraft

foyer
LIQUIDATION DE SERVIETTES
serviette de bain 5,99 \$; essuie-mains 3,99 \$; débarbouillette 2,99 \$.

GROS ÉLECTROS ENERGY STAR EN SOLDE!
solde 59999
lave-vaisselle Beaumark[®] à grande cuve. Ord. 649,99 \$.

60 % de rabais
choix de literie mode et de literie de base Royal Velvet, Wamsutta et autres

50 % de rabais
batteries de cuisine et articles suivis. Lagostina, KitchenAid, Analon, Circulon et T-Fal

40 % de rabais
• serviettes classiques Ralph Lauren
• grille-sandwiches Proctor-Silex

30 % de rabais
sélection d'articles de jardin

25 % de rabais
verrerie Luigi Bormioli

15 % de rabais
tables d'appoint et meubles audio-vidéo

10 % de rabais
petits électros de cuisine et de soins personnels

achat-choc

999 hauts Express en coton stretch pour elle. Choix de 2 modèles. Couleurs variées.
1699 caleçons boxeur Calvin Klein pour lui. Prix de comparaison 26 \$.
2199 paquet de 4 slips Joe Boxer
6999 une place ens. de draps tout coton, 400 fils. Une place à très grand lit. 69,99 \$ à 119,99 \$.
699 \$ duo-sommeil Sealy à ressorts ensachés, format grand lit. Le préféré au pays!
40 % de rabais montres Esquire

30 % de rabais additionnel
mode, accessoires, bijoux et chaussures pour toute la famille et dessous féminins à prix déjà réduit
Sur nos derniers prix étiquetés. Exceptions : articles « Nouvellement réduit », mode Alfani et I.N.C. pour elle, complets sur mesure pour lui et boutique Le Président.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc », Style&Co., INC, Nine & Co et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé uneaubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc. Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



CERTAINS DISENT « JE T'APPRÉCIE » AVEC DES FLEURS

OU DES BONBONS.

NOUS PRÉFÉRONS VOUS LAISSER CHOISIR VOTRE CADEAU.

JOURNÉES D'APPRÉCIATION DE LA CLIENTÈLE

10 % DE RABAIS



**TROIS JOURS SEULEMENT :
VENDREDI 4, SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUIN
EN RÉGLANT AVEC VOTRE CARTE DE CRÉDIT Hbc.**



Journées d'appréciation de notre clientèle au magasin Déco Découverte.
Les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juin, vous obtiendrez un rabais de 10 % sur nos
superbas prix, en réglant vos achats avec votre carte de crédit Hbc. Vous n'avez que
3 journées pour profiter de cette promo et donner un coup de fraîcheur à votre décor.

ça fait changement!

Déco Découverte a tout ce dont vous avez besoin pour insuffler de la fraîcheur à votre foyer.
Venez faire le plein d'aubaines déco comme vous les aimez... nos bas prix vous en mettront plein la vue!



*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

ANJOU 7550, RUE BÉCLARD (514) 351-0384	MARCHÉ CENTRAL 1001, RUE MARCHÉ CENTRAL (514) 383-8939	MASCOUCHE 111, MONTÉE MASSON (450) 966-0002	CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE 6815, TRANS CANADA HWY. (514) 426-9031	SAINTE-DOROTHÉE 880, AUT. CHOMEDEY O., LAVAL (450) 969-0041	SAINTE-BRUNO 800, CLAUDE-JUTRAS (450) 653-6398

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler
votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La juste cause de l'Amérique



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Le débarquement des Alliés en Normandie, le 6 juin 1944, fut la plus imposante opération militaire de tous les temps. Ce fut aussi le point tournant de la dernière guerre menée par les démocraties à n'avoir présenté aucun dilemme moral. En effet, la question de savoir s'il était juste de combattre l'Allemagne nazie — un État agresseur, envahisseur, fasciste et meurtrier — ne se posait tout simplement pas.

Après 1945, plus rien ne devait jamais être aussi clair.

De la Corée à l'Irak en passant par le Vietnam (et même en écartant les thèses de ce qu'on pourrait appeler le « pacifisme ngangan »), qui n'admet la justesse d'aucun combat), la moralité de tous les conflits fut contestée.

Et, de fait, dans bien des cas, elle était contestable.

Même la guerre froide ne représentait jamais une cause claire pour beaucoup de citoyens de l'Ouest, pourtant lovés dans le confort des plus libres et prospères sociétés de l'Histoire. Cela a duré jusqu'à ce

Cette cause, c'était celle qui a justifié le 6 juin 1944. Depuis lors, les certitudes morales se sont effritées...

que, sous le poids de la preuve, même ceux-là ont dû admettre que la réalité du communisme totalitaire — désormais défunt, sauf dans quelques États-prisons réactionnaires et miséreux — était bel et bien le Goulag que les anticommunistes avaient décrit.

Bref, non seulement il n'y a plus eu de guerres éminemment justes après 1945, mais encore la mort au combat est-elle devenue insupportable pour les populations des nations démocratiques. Sur les plages désignées sous les noms de code de Sword, Juno, Gold, Omaha et Utah, 10 000 des 150 000 hommes débarqués au cours des premières 24 heures de l'opération *Overlord* ont péri, en majorité des Américains. Ce serait une monstruosité totalement inimaginable, aujourd'hui : le peuple américain — ou britannique, ou canadien — ne

La psychologie du pétrole



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Oubliez les bons vieux concepts de l'offre et de la demande, les raisons derrière la poussée récente des prix du pétrole relèvent beaucoup plus de la psychologie que de la théorie des marchés.

Bien qu'on ne puisse nier que la reprise économique mondiale fasse pression sur les prix de l'or noir, il n'en demeure pas moins que la variable la plus influente actuellement est la crainte d'attentats terroristes au Moyen-Orient. Selon les experts, cette menace ajoutée, à elle seule, au moins 10 dollars US de plus au prix actuel du baril de brut. Dans un contexte où la peur devient un élément important de l'équation des prix, dans quelle mesure les pays producteurs de pétrole doivent-ils tenir compte de cette variable lorsqu'il s'agit d'établir leur quotas de production ?

Cette question a certainement été au cœur des discussions qu'ont eues hier à Beyrouth les 11 pays membres de l'OPEP, une organisation responsable de plus du tiers de la production mondiale de pétrole. Le signal envoyé à l'issue de cette rencontre a été plutôt mitigé. L'OPEP a finalement opté pour une augmentation d'environ 8 % des quotas actuels, soit l'ajout de 2 millions de barils

l'accepterait plus.

Cette intolérance de la conscience collective face à la mort violente est un immense progrès. Mais on sait, en particulier depuis le 11 septembre 2001, que les acquis de civilisation, dont fait partie la haine du sang, sont inégalement répartis sur le globe...

Dans deux jours, George W. Bush sera debout sur la côte normande, entouré d'une quinzaine de chefs d'État.

Or, il passera à l'Histoire comme étant le premier président américain à avoir déclenché une guerre — le « débarquement » irakien — à la moralité non seulement contestable, mais carrément indéfendable. Et vue comme telle par l'écrasante majorité des citoyens de la planète, y compris la moitié des Américains eux-mêmes.

Sans remonter aux critères d'une guerre juste tels que définis par saint Augustin, il est clair que ce conflit n'était pas une riposte à une agression. Que Saddam Hussein, aussi monstrueux fut-il, ne menaçait pas directement l'Amérique. Que le bien escompté comme résultant de cette guerre était à la fois improbable et hors de proportion avec le mal qu'elle était susceptible de causer. Que le rétablissement de la paix était une perspective lointaine, sinon illusoire.

Par conséquent, la présence de Bush à Paris puis en Normandie, demain et dimanche, pose un problème inédit.

Comment, en effet, saluer avec dignité le représentant d'une nation qui fit d'énormes sacrifices pour extirper l'Europe de sa propre barbarie, tout en n'avalisant pas l'entreprise guerrière de l'actuel président américain ? Les Français hésitent. Manifester ou ne pas manifester, contre Bush et contre la guerre, là est toute la question !

Il ne faut pas le faire.

Parce que ce serait inélégant — et on aime croire encore à l'élégance française. Parce que ce serait manquer de respect envers ceux qui reposent sous terre, à quelques mètres de la Manche, ainsi qu'envers les vétérans présents sur les lieux, ces vieux hommes couverts de médailles qui ont jadis visité l'enfer. Parce que George W. Bush pourrait bien, un jour, être vu comme un accident de l'Histoire.

Surtout, surtout : parce que l'Amérique a été — notamment le 6 juin 1944 — et sera encore dans l'avenir plus grande, plus noble, plus morale, que son actuel président.

par jour. Bien que cette hausse soit la plus importante décrétée par l'OPEP depuis 1997, plusieurs se demandent si elle sera suffisante pour calmer les craintes. D'abord, comme les pays membres du cartel pétrolier produisent déjà au-delà de leur quotas de production, la hausse décrétée hier ne devrait pas changer grand-chose à la situation actuelle. Ensuite, parce que le message envoyé n'est pas aussi radical que certains l'auraient souhaité. Pour répondre à la peur, des pays comme le Qatar par exemple, préconisaient que l'on abandonne carrément les quotas de production, laissant ainsi les pays membres de l'OPEP produire à leur guise.

Cela n'aurait peut-être pas beaucoup augmenté l'offre de pétrole puisque, à l'exclusion de l'Arabie Saoudite, la majorité des pays membres produit déjà à pleine capacité ou presque, mais ç'aurait été un geste symbolique démontrant la volonté de rassurer les marchés et de stabiliser les prix.

Cette option n'a pas été retenue, probablement parce que l'on a craint que le signal soit trop fort et que les prix ne chutent trop rapidement. L'OPEP a-t-elle eu tort de choisir une solution mitoyenne ? Difficile de juger parce que nous sommes en terrain inconnu. Comment réagir lorsque la logique du marché est perturbée par des facteurs externes auxquels on n'avait jamais été vraiment confrontés auparavant ? Il faudra cependant se pencher sérieusement sur la question, car que ça plaise ou non, la menace terroriste fait désormais partie de l'équation.



serge paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

CHUM: une bonne idée

MES microbes

Je travaille dans le domaine de la santé, j'enseigne dans ce domaine aussi et je m'étonne que les gens ne se réjouissent pas que le CHUM offre des chambres privées. Cela veut dire qu'on a la mémoire courte, car il y a bien une petite histoire d'infection à « microbes d'hôpital » dans chaque de nos familles. Les maladies nosocomiales font de plus en plus de ravages. Histoire de la mienne : marraine, 85 ans, seule avec son loisir, la couture, se fait opérer pour une carotacte, infection à pseudomonas (d'hôpital), surinfection : on doit l'énucléer. Va-t-elle poursuivre ? J'suis trop vieille ! Autre histoire : mon conjoint a un accident de travail, main droite lacérée : streptocoques, perd son pouce. Il n'est pas si loin le reportage de *Enjeux* sur les maladies nosocomiales où l'on voit des patients, à quatre dans une chambre et pendant qu'on distribue un plateau de repas à un malade, à côté la bassine « trône » sur la table. Quand je serai hospitalisée, je veux cohabiter avec MES microbes. J'aurai bien assez à faire.

Denise Renaud
Longueuil

Inconcevable

Il est inconcevable qu'un hôpital universitaire soit une institution de santé privée. Ce centre de recherche et d'éducation est destiné à tous les étudiants des sphères médicales,

à la recherche fondamentale et clinique. Ce centre de soins doit accepter tous les citoyens, dont les démunis. Il doit recevoir dans ses lits toute la gamme des misères humaines, dans le but de les soigner mais aussi dans le but de rechercher des solutions aux problèmes de santé. En limitant l'accès aux personnes mieux nanties, on élimine toute une gamme de maladies et de types de soins. De plus, les personnes en meilleurs moyens tenteront d'amener le centre de soins à faire des examens de dépistage comme les bilans de santé qui n'ont pas grand-chose à voir avec les soins proprement dits.

Jacques Desrosiers
médecin

Quelle horreur !

Quelqu'un quelque part a inventé les chambres doubles, triples, etc. dans les hôpitaux. Quelle horreur et quelle erreur ! Il ne viendrait à l'esprit de personne de vouloir partager une chambre avec un inconnu dans des circonstances normales. Quelle est cette idée saugrenue, lorsqu'on est malade et souffrant, de partager une chambre avec un inconnu lui-même mal en point. Imposer cette promiscuité spécialement dans ces circonstances constitue vraiment un manque de respect pour la personne. Et n'allez pas apporter comme argument que ceci facilite les visites par les infirmières et les médecins. C'est faux et même si c'était vrai, est-

ce que le système d'hospitalisation est fait pour les professionnels de la santé ou pour les patients !

Pierre Barbeau

Un problème criant

Votre article omet de mentionner que tous les hôpitaux modernes doivent maintenant opter pour des chambres simples dans la mesure du possible. La transmission d'infections virales et bactériennes en milieu hospitalier (nosocomiales) est un problème criant actuellement et cette question ne peut plus être poussée sous le tapis. Les chambres privées sont une des mesures pouvant être mises en place pour faire face à cette problématique.

Patrick Daigneault
médecin

Va-et-vient incessant

Je suis tout à fait d'accord avec le concept des chambres privées non seulement pour le CHUM mais pour tous les hôpitaux. Avec le va-et-vient incessant du personnel et des visiteurs, il n'y a pas de repos ni d'intimité possible lors d'une hospitalisation. Oui, en effet, il faudra changer le règlement de la loi sur l'assurance hospitalisation. En espérant que ces chambres seront accessibles à tous.

Francine Petit

La police mexicaine a bien fait

Laloue Desperrier-Roux, altermondialiste, est rentrée au pays après avoir été détenue quelques jours durant lesquels son joli minois fut menacé et sans doute réellement en danger. Expérience traumatisante, faut le dire.

Les médias ont depuis rapporté que la jeune femme se déclarait elle-même anarchiste ; c'est donc dire qu'il faut s'attendre à ce qu'elle cherche le trouble en général. Et elle l'a trouvé, semble-t-il, ce jour où elle s'est prise pour une Mexicaine et a manifesté au nom des droits de la personne alors que ce genre de chose est interdite pour les touristes au Mexique.

Rappelons qu'elle n'est effectivement qu'une touriste et non pas une indigène de la place, ce qu'elle a vraisemblablement oublié.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Laloue Desperrier-Roux

Elle s'est mêlée de ce qui ne la regardait pas et les autorités mexicaines, elles, se sont justement occupé de leurs affaires en l'arrêtant et en l'expulsant. J'entends d'ici les partenaires de la jeune femme

dans cette même cause dire que la Terre serait un foutu bordel si tout le monde se mêlait de ce qui le regarde sur le plan des droits de la personne. Peut-être.

Mais je me demande quelles seraient les conséquences si tout le monde pouvait se fourrer le nez dans toutes les crises du globe sous prétexte de propager la bonne nouvelle et ce en dépit des lois fondamentales et nécessaires qui assurent la souveraineté d'un pays. Au nom des tenants et aboutissants de la démocratie, on ne peut se permettre d'ignorer ce qui empêche le monde de sombrer dans l'anarchie ou d'être sous l'emprise d'une morale suprême et prétendument irréprochable ?

Jason Morin

Alcoa: quatre raisons pour dire non



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Au lendemain de son arrivée au pouvoir, Jean Charest a renié la généreuse entente que le gouvernement péquiste avait signée, quelques mois avant les élections, pour amener Alcoa à réaliser deux investissements majeurs au Québec, l'agrandissement de son usine de Deschambault et la rénovation de celle de Baie-Comeau.

Depuis, le gouvernement libéral négocie avec la multinationale pour réduire la facture sans compromettre les projets. L'enjeu est énorme. Le projet de Baie-Comeau ne créerait pas d'emplois mais sauvegarderait la plupart des postes qui seraient voués à la disparition sans cette rénovation. Mais le coût collectif est énorme. Même si elles sont un peu moins généreuses, les concessions à l'aluminerie restent substantielles : un prêt sans intérêt de 100 millions, dix ans de congé fiscal et surtout, 175 mégawatts d'électricité au tarif grande puissance, avec protection contre l'inflation pour des décennies. Un cadeau de 800 millions, soit plus de 500 000 \$ pour chacun des 1500 emplois sauvegardés.

Nous avons tous une grande pudeur dans ces dossiers en raison de leur importance pour des régions envers lesquelles nous avons un devoir de solidarité. Mais il est temps que ces petits jeux finissent, qu'on résiste au chantage et que l'on mette fin à ces politiques de subventions insensées.

La philosophie qui a amené à multiplier les cadeaux à Alcoa est quadruplement passiste : elle repose sur une politique énergétique complètement dépassée, sur une politique industrielle dépassée, sur une politique budgétaire dépassée et sur une politique régionale dépassée.

////////////////////

Commençons par l'énergie. L'idée d'utiliser le prix de l'électricité pour attirer des industrie énergivores a émergé à un moment où le Québec disposait d'importants surplus d'hydroélectricité produite à bon marché et qu'il était difficile d'écouler. Plutôt que de la vendre à prix, il pouvait être logique de s'en servir comme levier.

Mais le monde a changé. D'abord, parce que le marché de l'énergie, déréglementé, est continental et permet des débouchés plus qu'intéressants pour Hydro. Mais surtout, parce que le Québec n'a plus de surplus d'électricité. Nous serons en déficit dans les années qui viennent et c'est d'ailleurs pour cela qu'Hydro-Québec estime avoir besoin d'une centrale au gaz pour satisfaire la demande. Dans un tel cadre, fournir 175 mégawatts à rabais devient parfaitement illogique.

Pour cette raison, le Québec, dans ses négociations avec la multinationale, tente de retarder le projet de quelques années. Mais il n'en reste pas moins que ce cadeau à Alcoa pourrait, au pire, nous forcer à importer de l'électricité ou à brûler du gaz pour satisfaire les besoins de l'aluminerie de Baie-Comeau. Et au mieux, cette entente nous forcerait à vendre à environ quatre cents le kilowattheure une électricité qui coûtera deux fois plus cher à produire. Il y a là un non sens dont il faut s'extraire.

Si on en est arrivés là, c'est à cause d'une politique économique qui ne correspond plus à la réalité et qui repose sur une obsession de l'emploi et un culte de l'industrie lourde.

Ne penser qu'en termes d'emplois pouvait s'expliquer dans des périodes où le chômage faisait des ravages et où l'on était prêts à créer des jobs à n'importe quel prix. Mais l'emploi ne peut plus être un objectif économique dominant, parce que le problème principal du Québec n'est plus le chômage. C'est bien davantage une démographie qui nous mène tout droit vers des pénuries de main d'oeuvre. Les priorités doivent changer, notamment pour aider les travailleurs à s'adapter aux besoins en main d'oeuvre qui commencent à se manifester. Dans le cas de Baie-Comeau, on fait exactement le contraire.

Le succès du Québec repose de plus en plus sur sa capacité de créer de la richesse, en privilégiant le savoir ou à tout le moins les secteurs à forte valeur ajoutée. Une aluminerie lourdement subventionnée, en concurrence avec le Brésil, qui importe de l'alumine pour exporter des lingots ne correspond pas à la recette du succès.

Cette logique de subventions massives s'inscrit également dans une culture budgétaire d'un autre temps. Ces subventions ont un coût, qui ne paraît pas toujours dans les budgets, mais que les contribuables devront absorber. Cette gênante générosité envers les entreprises est l'un des facteurs qui explique l'endettement et le fardeau fiscal du Québec.

Enfin, ces gros projets ont souvent masqué notre désarroi face aux problèmes économiques des régions. Faute de solutions, la tentation est forte d'injecter des sommes énormes pour des projets qui maintiennent une prospérité artificielle et qui empêchent les régions d'assumer leur propre développement.

Imaginons tout ce qu'on pourrait faire sur la Côte-Nord avec l'argent que l'on s'approprie à engloutir dans l'usine de Baie-Comeau, ou encore avec la moitié de cet argent, ou même avec le quart, si on le consacrait à la formation, aux infrastructures, au soutien au développement des entreprises.

adubuc@lapresse.ca

Alliance vraisemblable?

Les avantages que les bloquistes prétendront obtenir pour le Québec pourraient justifier une alliance avec les conservateurs

PIERRETTE VENNE



L'auteure est une ex-députée du Bloc québécois. Elle écrit dans ces pages tout au long de la campagne électorale en alternance avec la sénatrice libérale Céline Hervieux-Payette.

Au cours des derniers jours, sondages à l'appui, les observateurs de la scène politique fédérale ont commencé à évoquer la possibilité que le prochain gouvernement soit conservateur et minoritaire. Ce qui semblait pourtant relever de la science-fiction il y a quelques mois, apparaît maintenant probable.

Jusqu'à tout récemment, la débâcle du Parti libéral était circonscrite au Québec et n'avait profité qu'au Bloc québécois. Grâce à une bonne campagne de Stephen Harper, jusqu'à présent, et avec un peu d'aide provenant de Queen's Park, gracieuseté du gouvernement libéral de Dalton McGuinty, comme la gangrène, la débandade libérale s'est propagée d'un océan à l'autre. Évidemment, il n'en fallait pas plus pour que la machine à rumeurs s'emballe et que certains suggèrent l'hypothèse d'une possible alliance entre un éventuel gouvernement conservateur minoritaire et le Bloc.

Ce projet d'une quelconque union entre deux partis qui sont aux antipodes semble assez insensé. Bien que les conservateurs soient moins centralisateurs que les libéraux et les néo-démocrates, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un parti fédéraliste alors que, même s'il évite d'en parler, le Bloc est résolument souverainiste. D'autre part, sur l'échiquier politique, le PCC se situe à droite tandis que les dirigeants du Bloc sont à gauche et même davantage que leurs militants.

En partant, ces deux antithèses sont à elles seules suffisantes pour se rendre compte qu'un tel mariage est contre nature, mais les empêchements ne se limitent pas à cela.

Le Bloc souffre d'une animosité viscérale à l'égard des propositions qui émergent des banquettes conservatrices. En effet, les députés bloquistes ont rarement hésité à sortir le gouvernement libéral de l'embarras en votant avec lui simplement pour ne pas voter du « même bord » que les conservateurs. Prétendant des libellés boiteux, le Bloc a récemment aidé le PLC à défaire deux propositions du PCC dont les fondements reposaient sur des principes auxquels il n'aurait pas dû raisonnablement s'opposer. Une de ces motions avait pour objet d'instituer des élections à date fixe. L'autre était une initiative visant à contrecarrer les manoeuvres de la majorité libérale qui, dans le dossier du



ÉLECTIONS 2004

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les verts crédibles

Le Parti vert devrait faire partie du débat télévisé. On a besoin d'un débat de fond, pas de politique spectacle. Les télédiffuseurs ne devraient pas influencer le choix des partis représentés lors du débat, c'est le Directeur des élections qui devrait sélectionner les partis selon leur représentativité.

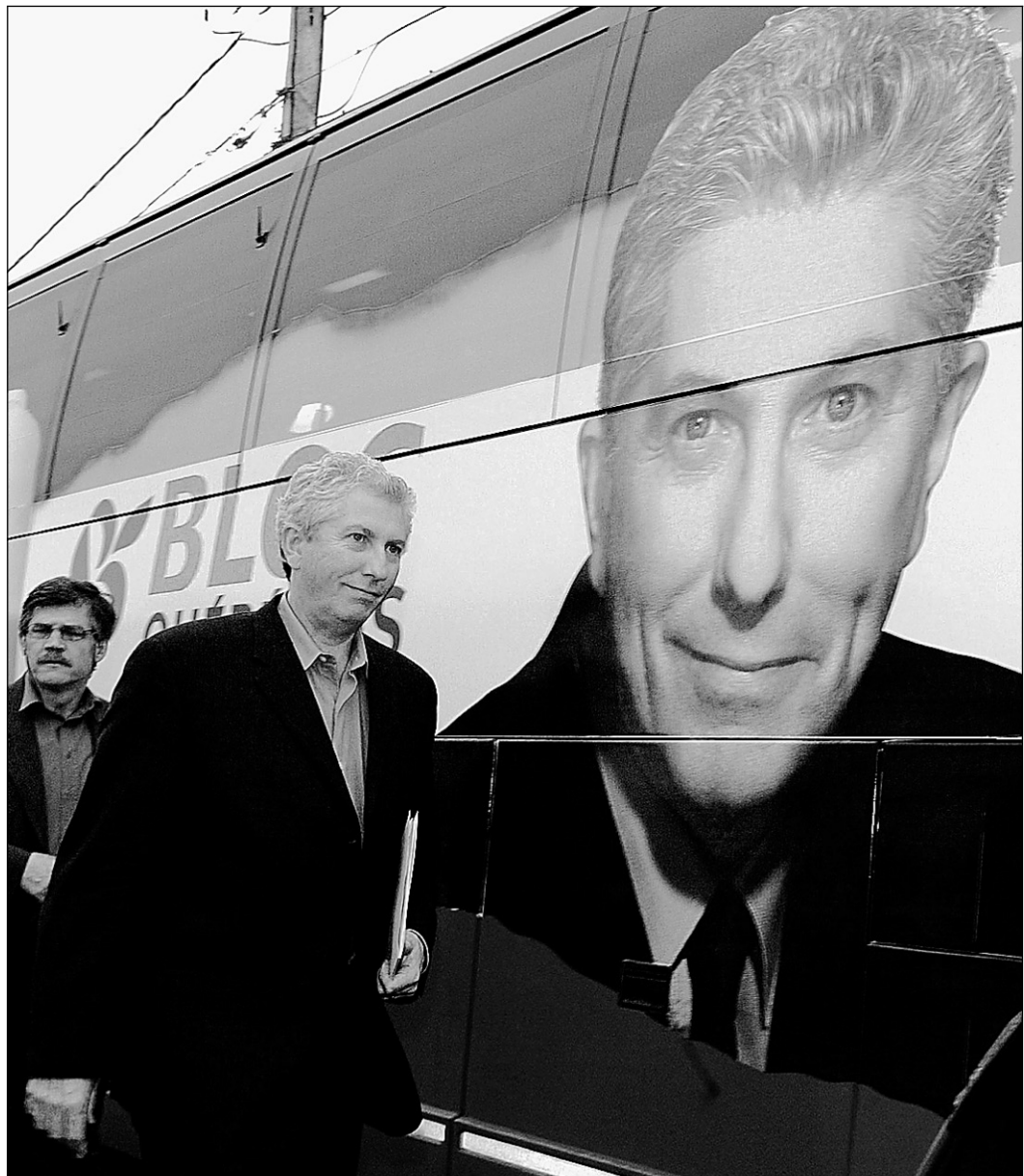
Avec des représentants dans autant de circonscriptions les Verts forment une entité tout à fait crédible.

Simon Gauvin
Shefford

Les médias en mènent large

Ce qui est évident, actuellement, c'est que les journaux sont en train d'élire le Parti conservateur, comme ils ont fait élire le Parti libéral de Jean Charest. Ce ne sont plus les citoyens qui mènent, ce sont les médias. Après les élections, les journalistes auront beaucoup de plaisir à montrer du doigt les conservateurs avec leurs gaffes, leurs chicanes de droite, plus à droite, extrême-droite. Toutefois, c'est tout le pays qui va payer. Quand on sera devenu une succursale des États-Unis, il sera trop tard. Avec un gouvernement conservateur on serait en guerre actuellement, on ne paraîtrait même pas au palmarès et on recevrait des tombes de soldats à tous les jours. Déjà que la province n'allait pas très bien, maintenant c'est tout le pays qui va être malade.

Pierre Coulombe



Gilles Duceppe s'apprête à monter à bord de son autobus de campagne.

PHOTO JACQUES BOISSINOT. PCO

scandale des commandites, venait d'imposer la fin des travaux du Comité des comptes publics.

Par ailleurs, mardi dernier, on affirmait que le Bloc aurait plus d'influence en détenant la « balance du pouvoir », avec un gouvernement conservateur minoritaire, que lorsqu'il formait l'opposition officielle en 1993. Considérant que les députés du Bloc font de l'urticaire à l'idée de voter comme les conservateurs, il est évident qu'ils voudraient chèrement leur vote. Par contre, le Bloc maintiendrait au pouvoir un gouvernement libéral minoritaire bien plus longtemps qu'il ne le ferait avec un gouvernement conservateur placé dans les mêmes circonstances.

De plus, comment les députés du Bloc se sentiraient-ils à remplir des responsabilités d'ordre national avec l'obligation de participer directement à la gestion du Canada ? Encore là, si l'on connaît le moindre de l'histoire du Bloc, on se souviendra qu'à ses premières élections en 1993, ce parti était tellement inconfortable dans son rôle

d'opposition officielle que Lucien Bouchard a même refusé d'occuper la résidence du chef de l'opposition à Stornoway.

À ses tout débuts, bien avant qu'il soit envahi par des syndicalistes carriéristes et que, par la même occasion, il devienne une succursale du Parti québécois, le Bloc avait de profondes racines conservatrices. Cependant, au fil des ans, afin d'épurer le parti de tout ce qui n'était pas suffisamment social démocrate, plusieurs purges ont eu lieu.

Aujourd'hui, on voit mal comment Duceppe et Cie pourraient s'associer, de l'extérieur, à une idéologie conservatrice qu'ils ne pouvaient tolérer à l'intérieur de leurs rangs. Mais pourront-ils résister à l'appât du pouvoir ? L'excuse pour succomber est toute trouvée : les avantages qu'ils prétendront obtenir pour les Québécois. D'autre part, il serait étonnant que les bloquistes prennent le risque de retourner rapidement en élections et de risquer de perdre des sièges. L'opportunisme l'emportera-t-il sur la raison ?

Le PC pas pire que le PLC

Il est intéressant de lire ou d'écouter les propos de beaucoup de Québécois qui s'indignent de la venue au pouvoir du Parti conservateur et de l'absence de représentation québécoise au sein de ce futur gouvernement !

Ces Québécois ont-ils oublié que le pouvoir à Ottawa fut détenu par le Canada central (Ontario et Québec) pendant la plus grande partie de l'histoire du Canada ? L'Ouest a dû se contenter de jouer les spectateurs sur les banquettes de l'opposition pendant que les libéraux décidaient pour eux. Alors, je ne vois rien de scandaleux dans la venue au pouvoir des politiciens de l'Ouest. C'est leur tour. Et, faisons comme eux l'ont fait pendant 100 ans : chialons dans l'opposition. C'est la démocratie. En votant pour le Bloc, nous savons très bien que nous allons être spectateurs plutôt qu'acteurs de notre destin. Moi je vote conservateur malgré tout. Je me dis que le PC ne peut pas faire pire que le PLC.

Pierre-Paul Larochelle

Un scandale en cache un autre

Serait-ce le propre d'un scandale de mieux en cacher un autre ? Le scandale des commandites, oui d'accord, mais que dire aussi du scandale des paradis fiscaux, ces havres de paix financiers où dorment en toute légalité, et dans un silence inquiétant, des fortunes colossales ?

Ils sont pourtant bel et bien là les milliardaires dont nos gouvernants taisent l'existence, tout en continuant par ailleurs à nous abreuver inlassablement de discours pathétiques sur notre endettement dramatique et l'équilibre précaire des finances publiques, ce supposé (?) manque de liquidités justifiant ainsi les coupures aveugles et répétées qui sapent les fondements même de notre société dite civilisée et démocratique.

Pierre Deschênes
Montréal

Élections fédérales ou... provinciales ?

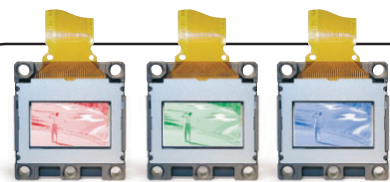
À voir aller la campagne de Martin-Lapierre, on se croirait en pleines élections provinciales. Mais quelle mouche pique les libéraux de vouloir parler de sujets de compétence provinciale tels les hôpitaux, la santé et maintenant les garderies. Le fédéralisme efficace, me semble-t-il, ne peut l'être que si chacun excelle dans son champ d'action. Les libéraux sont-ils si incapables de prendre du recul pour constater qu'ils ont amplement de travail à faire dans les champs de compétences dans lesquels ils ont à intervenir sans pour autant s'imbriquer dans ceux des provinces ? Voilà la preuve de l'arrogance des Martin et Lapierre de ce parti. Réveillez-vous ! Vous n'avez jamais été aussi déconnectés de la réalité que présentement, et malheureusement, vous ne voulez même pas vous réveiller.

Michel J. Paradis
Rivière-du-Loup



3 raisons infaillibles pour acquérir un téléviseur Grand WEGA de Sony

Le téléviseur Grand WEGA® vous offre la gloire du grand écran et l'avantage indiscutable de l'expertise télévisée primée de Sony.



Les téléviseurs Grand WEGA possèdent **3 panneaux ACL WXGA 1386 x 788**, produisant un total de 3,28 millions de points pixels, et projetant une image d'ultra haute résolution, sans brûlure, ni papillotement, ni images fantômes.



WEGA ENGINE

Grâce au système **WEGA ENGINE** exclusif à Sony qui numériquement traite tous les signaux vidéo, vous obtiendrez des images nettes, de haute qualité, quelle que soit la source vidéo.



Examinez de près le téléviseur Grand WEGA 60 po de Sony. Vous serez saisi par l'image impeccable de **haute définition** et de haute précision qu'il projette sur grand écran, et qui expose les moindres détails.

Les téléviseurs Grand WEGA de Sony confèrent une clarté, une performance et un style durables. Le téléviseur Grand WEGA est nettement le premier choix** du cinéma maison au Canada. Visitez www.fr.sonymstyle.ca/grandwega pour plus de renseignements.



**Occupe la position de
tête des ventes de
téléviseurs au Canada**

DUMOULIN • MAISON ÉTHIER • FILLION • AUDIO CENTRE • BRAULT & MARTINEAU • CENTRE HIFI
GERMAIN LARIVIÈRE • THE BAY • THE BRICK • FUTURE SHOP • SEARS • THE SONY STORE

* Les prix au détail peuvent varier. Les images sur écran sont simulées. Sony, WEGA, et Wega Engine sont des marques de commerce de Sony Corp.

**Basé sur les ventes cumulatives en dollars du KF-42WE610, en avril 2004. Selon les données du groupe NPD Retail POS Market Measurement Service portant sur le réseau unifié de vente au détail canadien.